

Actualités

DANS **DIALOGUES D'HISTOIRE ANCIENNE** 2012/2 38/2 , PAGES 221 À 257
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCHE-COMTÉ**

ISSN 0755-7256

ISBN 9782848674353

DOI 10.3917/dha.382.0221

Date de mise en ligne : 01/02/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dialogues-d-histoire-ancienne-2012-2-page-221?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Actualités

Une introduction (ou une conclusion ?) à la cité grecque

[Mogens H. Hansen, *Polis. Une introduction à la cité grecque*. Paris, Les Belles Lettres, 2008, 280 p., 25 €]

Voici en français le livre publié par M. Hansen en danois d'abord (Copenhague, 2004), en anglais ensuite (New York, 2006). Une introduction à la cité grecque, qui reprend l'ensemble des travaux de l'auteur et l'ensemble des travaux et rapports du Polis Center de Copenhague. On se demande d'ailleurs si c'est une "introduction" ou une "conclusion" à la cité grecque, parce qu'il reprend et résume les innombrables recherches et publications des 20 dernières années, qui ont tellement fait progresser nos connaissances sur la cité grecque, et ont tellement alimenté la polémique sur le sujet. Pour rendre compte de cet ouvrage, il faudrait 50 pages, ou alors deux. Pour des raisons évidentes, nous devons nous contenter de deux.

Ce livre a pour but évident de proposer une synthèse sur la *polis*, être en quelque sorte "la cité grecque" de la prochaine génération, comme ont pu l'être celles de Glotz ou de Finley en leur temps. Pour cela il faudrait des qualités d'innovation et des qualités littéraires que le texte ne possède pas. Certes, il se veut un texte sur tous les aspects de la cité grecque, et il fait un tour complet de la question en 24 chapitres, qu'il vaut la peine d'énumérer, pour donner une idée de l'ampleur de l'ambition du texte : 1. Villes, États, cités-États et culture de la cité-État ; 2. Un aperçu des trente-sept cultures de la cité-État identifiées ; 3. "États-pays" contre culture de la cité-État ; 4. L'unité de la culture de la cité-État en Grèce ancienne ; 5. La naissance de la culture de la cité-État en Grèce ancienne ; 6. La fin de la culture de la cité-État en Grèce ancienne ; 7. Comment les *poleis* sont apparues et ont disparu ; 8. Qu'est-ce qu'une *polis* ? Enquête sur la notion de *polis* ; 9. La *polis* en tant que ville et État ; 10. La *polis* en tant que ville ; 11. Le peuplement des cités grecques ; 12. La superficie et la population des villes ; 13. La démographie de

la culture de la cité-État en Grèce ; 14. L'économie des villes : l' "idéaltpe" de Max Weber ; 15. La *polis* en tant que ville à l'époque archaïque ; 16. La conception grecque de la *polis* : une ville et sa campagne ; 17. La *polis* en tant qu'État ; 18. L'armée ; 19. La religion ; 20. État et société ; 21. La guerre civile (*stasis*) ; 22. Les relations entre *poleis* ; 23. La *polis* hellénistique ; 24. La *polis* comparée à d'autres cultures de la cité-État.

Le livre comporte une série de mérites incontestables : c'est une somme de connaissances, d'érudition, d'information de première main, un volume énorme de recherches originales et innovantes. Il ouvre le champ d'un vaste comparatisme avec d'autres cultures qui ont connu la cité-État, et cela aussi bien en Europe qu'en Afrique, aux Amériques comme en Orient, et cela à toutes les époques. La cité grecque, l'histoire ancienne, l'histoire européenne sont décroisonnées, et personne ne s'en plaindra, tellement c'est nécessaire. Autre mérite de taille : c'est un travail d'histoire qui prend en compte, à la base même de sa démarche, les recherches archéologiques les plus récentes, ce que beaucoup d'historiens, et parmi les meilleurs, ont perdu l'habitude et le réflexe de faire. Ces deux éléments, associés à l'immense travail de documentation du Polis Center, donnent une base très vaste et très solide aux résultats présentés.

Dommage que le livre ne présente pas les qualités formelles qui puissent accompagner ses qualités de fond. D'abord, c'est un livre trop court (180 pages de texte) pour une telle masse de questions et de sujets. Il faudrait alors prendre le parti d'un texte plus léger. Or, l'auteur essaie de résumer des années de recherche de tout un groupe. Le résultat est qu'il a trop de taxinomie, dans cette véritable carte géo-historique des formes politiques. Il est obligé d'énoncer des évidences connues de tous (parce que le texte se veut introductif), avec, en même temps, trop de données à présenter et à examiner dans un texte aussi court, ce qui provoque un effet de saturation. D'un chapitre à l'autre, il y a sans cesse des reprises et des redites. Sa volonté de rendre compte de toutes les possibilités fait de son texte une sorte de "grammaire" de la *polis*, et par moments sa lecture nous fait l'effet de la lecture d'une vraie grammaire... Cela résulte de sa volonté de résumer chacune des enquêtes partielles menées par le Polis Center. Il y a, dans la forme choisie, un vrai problème ; pour le résoudre, il faudrait écrire le même livre, mais avec 700 pages. Tel qu'il est, celui-ci est plutôt à consulter qu'à lire, comme une grammaire justement.

Pour ce qui est du contenu de l'analyse, chacun appréciera en fonction de ses propres positions. Hansen est un historien très discuté, au centre de plusieurs polémiques sur la cité grecque, et il ne se prive pas non plus de polémiquer avec ceux qui ne pensent pas comme lui ; ce livre ne déroge pas à la règle, avec des formules tranchées, comme celle qui suit : "La *polis* était une des sociétés les plus pourvues en institutions qui aient jamais existé" (p. 138). Et je cite l'une de celles que j'approuve. Ou encore : "Le

terme “cité-État” est une traduction extrêmement précise de *polis* et pas une mauvaise traduction anachronique, comme il est devenu à la mode de le prétendre” (p. 76). Ce que j’approuve aussi. Comme lui, encore, je pense que l’histoire institutionnelle est toujours justifiée et nécessaire pour une bonne compréhension de la cité grecque. La cité grecque, à mon sens, n’a été ni simplement une “société”, ni uniquement un “État” ; elle a été les deux. Effacer l’un des deux pôles, c’est se condamner à ne pas la comprendre. Hansen, avec sa défense de l’histoire institutionnelle est l’un de ceux qui nous aident à ne pas l’oublier.

Sur d’autres choix, je suis beaucoup plus réservé. De l’ensemble de son analyse, il se dégage un “modernisme” trop prononcé. Ainsi, par exemple, son estimation (p. 100) d’un nombre de Grecs entre 8 et 10 millions pour le IV^e siècle me semble beaucoup trop haute, et surtout calculée à partir de données et de projections de données à plusieurs variables, dont beaucoup sont trop incertaines pour que le calcul soit crédible. Il fait du “quantitatif” avec les chiffres anciens, et avec des données archéologiques partielles, ce qui est très risqué, là où Finley faisait du “qualitatif” avec les mêmes chiffres, avec des résultats plus heureux. De même, son estimation de la proportion (la moitié, plus que la moitié, la presque totalité, selon les cas) de Grecs vivant en ville (chapitre 13) me semble difficilement recevable. Sa *polis* (chapitre 14) est une ville de commerce, d’échange, de production aussi, pas du tout la “cité de consommateurs” du schéma dérivé de Weber et de Finley. Soit. Mais il ne faut pas exagérer. À le lire, nous avons par moments l’impression d’être à l’époque moderne ou contemporaine, un peu comme dans quelques “cités grecques” du début du XX^e siècle.

Je pense, pour conclure, que si l’on veut lire une bonne introduction à la cité grecque, il vaut mieux se reporter à son excellent livre sur *La démocratie athénienne à l’époque de Démosthène* (Paris, Les Belles Lettres, 1993), ou même à son *Polis et cité-État. Un concept antique et son équivalent moderne* (Paris, Les Belles Lettres, 2001). Ce sont des livres nettement plus réussis.

José Antonio DABDAB TRABULSI

Vidal-Naquet *polyhistor*

[François HARTOG, *Vidal-Naquet, historien en personne. L’homme-mémoire et le moment-mémoire*. Paris, La Découverte, 2007, 14 p., 12 €]

François Hartog, directeur d’études à l’École des hautes études en sciences sociales (Paris), où il enseigne l’historiographie ancienne et moderne, ancien directeur

du Centre Louis Gernet, poursuit ici ses réflexions sur le temps, la mémoire, l'histoire, dans la lignée de ses travaux les plus récents, tels *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps* (Paris, Seuil, 2003), *Anciens, modernes, sauvages* (Paris, Galaade, 2005) et *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens* (Paris, Éditions de l'EHESS, 2005). Mais il le fait d'une façon différente, en prenant un "cas", comme il l'avait fait pour Fustel (*Le XIX^e siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges* (Paris, Puf, 1988), mais un "cas" qui lui est autrement plus proche et cher, en la personne de Pierre Vidal-Naquet, qui avait été son "patron" pour sa thèse sur Hérodote et qui est resté l'un des grands points de repère de son parcours à lui, sans doute avec Vernant et d'autres.

La présentation du livre, en quatrième de couverture, nous parle de cet historien, historien public, "historien en personne" comme il s'est voulu lui-même. Nous parcourons, au fil des chapitres, ses recherches sur la Grèce ancienne, ses multiples interventions dans la vie de la cité, les "affaires" de son temps, ou encore l'écriture de ses *Mémoires* (Paris, Seuil/La Découverte, 2 tomes, 1995, 1998). Ce qui le rend singulier (mais pas solitaire), Vidal, c'est que "c'est toujours en tant qu'historien qu'il a voulu engager et mener le travail". L'objectif d'Hartog est donc d'interroger ce "en tant qu'historien", "la manière dont il s'est constitué, les formes qu'il a prises, ses transformations". Et cela tout au long d'une vie qui aura été celle du XX^e siècle, remontant à ce qui fut pour lui aussi une "affaire de famille", l'Affaire Dreyfus, en passant par la "brisure et l'attente", la déportation et la mort de ses parents alors qu'il était un jeune homme, la guerre d'Algérie, la torture, les crimes de l'armée française, le négationnisme, les "Eichman de papier", les "assassins de la mémoire", et ses nombreuses interventions dans le débat sur le conflit israélo-palestinien. Voilà un homme qui, en toute circonstance, a voulu vivre et faire "en tant qu'historien", un "homme-mémoire", dont toute la vie, tout son être ont été investis dans les combats de son temps, et dans les débats les plus décisifs du métier au cours de ces dernières décennies : "histoire et mémoire, juge et historien, histoire et vérité, autobiographie et histoire, usages politiques du passé, usages modernes de l'Antiquité ou les interrogations sur démocratie ancienne et démocratie moderne", nous dit-on encore dans la présentation.

Je ne vais pas tenter de résumer le contenu de ce livre, ou de le commenter ; ce serait une tâche presque impossible. Il faut le lire, voilà tout. Voilà un livre-hommage qui ne tombe jamais dans l'hagiographie. Voilà un proche et, dans une certaine mesure, un disciple, qui a su, de manière magistrale, dire ce qu'a été Vidal, tout en prolongeant ses propres questions, préoccupations et investigations. Et avec cela, quel talent d'écriture...

Puisque, avec ce livre, nous sommes dans ce domaine de la mémoire, je vais me permettre d'apporter ma toute petite "pierre", en disant comment, jeune étudiant

fraîchement arrivé du Brésil pour étudier l'histoire grecque avec Pierre Lévêque à Besançon, j'ai été fier de voir Vidal en personne pour la première fois, et l'écouter parler de Platon et du temps chez Platon. Combien le livre qu'ils ont écrit ensemble, mon maître et lui, *Clisthène l'Athénien*, a été important dans mon initiation à la recherche, combien j'ai été, moi, Brésilien d'origine libanaise, surpris, rassuré, ravi, de le voir, dans un journal télévisé, manifester à Paris, devant l'ambassade d'Israël, si ma mémoire est bonne, contre l'opération militaire d'Israël au Liban, en 1982, qui a abouti aux massacres de Sabra et Chatila. Voilà un historien, un homme, une personne, un "historien en personne" qui a été l'un des grands témoins du siècle, et l'une de ses plus belles consciences.

José Antonio DABDAB TRABULSI



La poliorcétique hellénistique à travers le siège de Rhodes de 305/4

[I. Pimouguet-Pédarros, *La cité à l'épreuve des rois. Le siège de Rhodes par Démétrios Poliorcète (305-304 av. J.-C.)*, Presses Universitaires de Rennes, 2011, 408 p.]

Rhodes a fait l'objet de nombreux sièges au cours de son histoire : celui de Mithridate VI en 88 av. J.-C., de C. Cassius Longinus en 42 av. J.-C., des Hospitaliers en 1306-1310, des Mamelouks en 1440 et 1444, de Mehmet II Fatih en 1480 et de Soliman le Magnifique en 1522¹. Mais c'est au premier d'entre eux qu'I. Pimouguet-Pédarros consacre cet ouvrage : le siège entrepris par Démétrios, fils d'Antigone le Borgne, dans les années 305/4.

Dans l'introduction, l'auteure rappelle l'importance des travaux d'Y. Garlan² dans l'évolution de l'histoire militaire et remarque le peu d'études menées depuis sur le sujet. Elle souligne qu'il s'est focalisé sur la période allant du siège de Samos (440) à celui de Rhodes (305/4) et que ses conclusions valent surtout pour la période classique. Même s'il a consacré de nombreuses pages au siège et aux machines utilisées par Démétrios à Rhodes, sa conclusion est que ce siège marque l'apogée de la poliorcétique grecque. I. Pimouguet-Pédarros entend bien discuter ce postulat. Elle fait du siège de Rhodes le point central de son étude avec pour objectif de dérouler tous les écheveaux de l'histoire de Rhodes et des Antigonides à la fin du IV^e s. (p. 18). Un

¹ *Les sièges de Rhodes de l'Antiquité à la période moderne*, édités par N. Faucher et I. Pimouguet-Pédarros, enquêtes et documents n° 40, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 306 p.

² *Recherches de poliorcétique grecque*, BEFAR 223, Paris, de Boccard, 1974.

chapitre préliminaire est consacré aux sources, notamment à la relation détaillée que Diodore donne du siège dans le livre XX de la *Bibliothèque historique*, aux similitudes de ce récit avec un document papyrologique du II^e s. apr. J.-C. (*P. Berol.* 11632), au récit de Plutarque dans la *Vie de Démétrios*, et aux autres sources ponctuelles. Elle analyse les points de convergence des récits (tableau p. 28) et s'interroge sur les sources de ces auteurs, tous d'époque romaine. Elle s'intéresse notamment à l'*Histoire des diadoques* d'Hiéronymos de Cardie dans laquelle figurait probablement un des premiers récits du siège. L'auteure pense que Diodore recopia sans grande modification son récit, mais qu'il eut accès aussi à des histoires locales conservées dans les archives rhodiennes. Les passages décrivant les points de vue des défenseurs et deux décrets rhodiens en témoigneraient. Quant à l'auteur du papyrus de Berlin, s'il ne s'est pas fondé sur Diodore, il eut accès aux mêmes sources et sûrement celle d'un historien rhodien (Zénon de Rhodes ?). Les sources épigraphiques livrent peu de témoignages directs et la documentation archéologique est lacunaire : seules quelques sections de rempart peuvent être mises en relation directe avec le siège, même si des recherches récentes permettent de fixer la limite sud de l'agglomération urbaine en 305/4. La chronologie du siège selon Diodore est décortiquée par l'auteure (p. 38-46 : deux phases et six séquences). Les autres récits et traités didactiques sont analysés en complément (p. 46-49).

La première partie s'intéresse aux espaces, aux enjeux et aux stratégies des protagonistes. L'auteure entend dégager la situation particulière de Rhodes au moment du siège en montrant l'enjeu que représentait la cité aux yeux des diadoques (chapitre I). Elle revient donc sur la politique de la décennie antérieure au siège. Deux points importants sont abordés. Tout d'abord, la situation de la cité de Rhodes avant le conflit. L'auteure rappelle les débats et défend l'idée d'un commerce de Rhodes avec l'Égypte déjà établi, de même que le développement d'une police des mers contre la piraterie. *Contra* R. A. Billows³ selon lequel la neutralité de Rhodes serait improbable avant le III^e-II^e s à cause de l'engagement de Rhodes aux côtés d'Antigone en 315 et 312, elle oppose que l'alliance avec Antigone fut ponctuelle et qu'une politique d'amitié avec tous les souverains n'impliquait pas nécessairement une neutralité au sens juridique. Les chapitres introductifs de Diodore ne comprendraient donc que peu d'anachronismes et la cité apparaît liée aux affaires des diadoques à partir de 315. Ensuite, le passage de la sphère d'influence des Antigonides à celle des Lagides entre 312 et 306 connu par quelques événements ponctuels⁴. L'auteure s'interroge sur les raisons du refus des

³ *Antigonos the One-Eyed and the Creation of the Hellenistic States*, Berkeley 1990.

⁴ Participation au siège de Tyr contre Ptolémée en 315 ; engagement de Rhodes dans une *symmachie* avec Antigone en 312 afin de laisser libres les cités de Grèce menacées par Cassandre ; expédition de Démétrios

Rhodiens d'accéder aux demandes des Antigonides. Elle offre trois éléments de réponse. Le premier est le renforcement des liens entre Rhodes et Ptolémée. Quand Antigone menace d'assiéger Rhodes, celle-ci invoque des *synthekai* avec lesquelles une expédition militaire contre les Lagides serait antinomique. S'agit-il d'un traité avec Ptolémée, de *symmachies* de diverses formes ou de conventions de paix commune ? Selon l'auteure, toutes ces hypothèses sont recevables. Elle souligne surtout qu'à partir du moment où l'Égypte perd Chypre et la majeure partie de ses points d'appui sur le littoral carien, les Antigonides font peser une menace sur les intérêts rhodiens. Cette situation crée donc une convergence d'intérêt. Le deuxième est la politique d'amitié envers tous les souverains développée par Rhodes entre 311 et 306. Le troisième est l'analyse de la position de Rhodes suite à l'offensive lagide en 309/8 en Carie et surtout face à l'offensive antigonide visant à éliminer la puissance lagide (campagnes contre Chypre et contre l'Égypte) et à dominer les espaces maritimes. La pression antigonide sur Rhodes s'intensifia entre 306 et 305. En voulant contraindre les Rhodiens de faire cause commune avec lui, de livrer des otages et de mettre ses ports à disposition, il s'agissait de faire de la cité une base navale antigonide. Ainsi les relations de Rhodes avec les souverains hellénistiques furent dictées en grande partie par la volonté de la cité de préserver sa souveraineté sur l'île et sa Pérée. Les Rhodiens ne furent pas seulement les instruments d'un conflit périphérique entre puissances concurrentes et objet d'un enjeu dépassant les limites de leur propre territoire, ils furent aussi les acteurs d'une guerre pour la défense de leur autonomie et de leur liberté au sein du nouvel ordre politique (p. 82-83).

L'auteure rend ensuite compte, autant que possible, de l'urbanisme défensif de Rhodes et de ses ports au IV^e siècle, en s'appuyant sur les fouilles menées sur le site antique et sur le récit de Diodore (chapitre II). Elle s'interroge sur l'incapacité de Démétrios à prendre cette ville au vu des moyens techniques extraordinaires déployés. Pourtant les fortifications étaient mal entretenues et il fallut procéder à des réparations d'urgence et des consolidations, en particulier dans la zone portuaire. En fait, les fortifications n'étaient pas adaptées à l'évolution récente de la poliorcétique : il aurait fallu rehausser les murs, créer des poternes, multiplier les tours de flanquement et les agrandir pour contenir des pièces d'artillerie. Seul le *diateichisma*, qui séparait le port commercial du port militaire, semble avoir retenu l'attention des architectes. Au Sud, les fortifications témoignent d'une conception passive de la défense. Pour I. Pimouguet-Pédarros, ce n'était pas dû à une contrainte économique, mais à un choix stratégique

en Carie et refus des Rhodiens de faire cause avec lui en affirmant vouloir maintenir une paix commune avec tous les souverains ; rupture avec Antigone qui fait intercepter des navires marchands faisant voile de Rhodes vers l'Égypte et menace d'assiéger la cité.

des Rhodiens de privilégier la mobilité des hommes, notamment sur mer. La défense du territoire sur l'île et dans la Pérée est également passée au crible. Avant le siège, toutes les défenses ont un caractère passif. La plupart sont des acropoles fortifiées servant d'abris temporaires et en relation avec la mise en culture des terres. Ces fortifications pouvaient servir de refuge contre les pirates, mais pas de système de défense efficace contre des attaques de grande ampleur.

La topographie du siège est étudiée (chapitre III). Démétrios débarqua dans le port de Lôrima, prit position sur l'île et s'y maintint pendant près d'une année. Sa domination ne se limita pas aux abords de la ville, mais se développa vers le sud englobant tout ou partie du territoire de Ialysos : au moins un tiers de l'île fut occupé. Démétrios eut aussi la mainmise sur la Pérée, au moins la partie méridionale de la Chersonèse, et s'assura le contrôle de quelques îles ou côtes voisines (Carpathos). Si Rhodes ne fut pas coupée du reste de l'île, la guerre sur le territoire insulaire, hors de la zone assiégée, ne se traduisit sans doute par aucune opération militaire de grande ampleur, le but de Démétrios n'étant pas de soumettre la *chôra*. Les troupes de Démétrios ont finalement surtout investi les abords immédiats de la ville-centre avec la construction d'un camp fortifié dont I. Pimouguet-Pédarros montre qu'il se trouvait au sud de la ville (proche de la baie de Zéphyros) et non au nord-ouest comme on l'a cru jusque-là. Les Rhodiens choisirent aussi d'exclure la *chôra* du théâtre des opérations et de se limiter à la ville et à l'espace portuaire. La finalité de la stratégie rhodienne était de préserver sa liberté et de conserver ses ports (approvisionnement, renforts). L'espace entre l'île et le continent devint le lieu privilégié des contre-offensives. La flotte fut utilisée pour capturer de la main d'œuvre, s'emparer du matériel de guerre, pour porter aussi atteinte aux intérêts du roi en Lycie et dans les Cyclades : Démétrios n'eut jamais une maîtrise totale des espaces maritimes.

Avec les deuxième et troisième parties, les questions techniques et militaires sont mises en lumière avec les forces en présence et le déroulement du siège. La deuxième partie, analyse les forces de Démétrios (chapitre IV) et celles de la cité (chapitre V). L'auteure passe en revue les troupes assiégeantes, leurs unités, leurs armes de siège (typologie, construction et maintenance), la composition des équipages (armée régulière et pirates alliés). Puis c'est au tour des Rhodiens, qui dès le début du siège, procédèrent à une sélection des forces, fait sans équivalent dans l'histoire de la poliorcétique grecque souligne l'auteure. Ils offrirent aux étrangers domiciliés et autres étrangers (*katoikoi*, *paroikoi* et *xénoi*), aptes à porter les armes, la possibilité de combattre à leur côté, tandis que ceux qui ne pouvaient être utiles furent envoyés hors de la ville. Les forces rhodiennes comptèrent ainsi jusqu'à 6000 citoyens et jusqu'à un millier d'étrangers domiciliés et autres étrangers auxquels s'ajoutaient des esclaves (la citoyenneté étant accordée à titre

individuel pour service rendu). À cela s'ajoutèrent des renforts extérieurs (alliés, mercenaires). Des mesures furent prises pour assurer la cohésion sociale dans la ville. Les forces restèrent sous le commandement des magistrats civiques, prytanes et stratèges. La ville se dota d'un armement approprié (catapultes de petit calibre et armes de jet) et la flotte de guerre fut une force de premier ordre.

La troisième partie traite de l'action du roi (chapitre VI) et de la résistance des Rhodiens (chapitre VII). Tout d'abord, l'auteure rend compte de l'organisation et du fonctionnement matériels de l'armée de Démétrios, des fonctions de soutien au sein des assiégeants (services auxiliaires ; transport, logement et ravitaillement). Elle pointe les insuffisances du côté de l'assiégeant : infériorité dans les combats au corps à corps, difficulté à assurer le renfort militaire, incapacité à user des troupes de réserves pour lancer des assauts continus. En revanche, les assiégeants firent preuve de leur supériorité dans les batailles navales traditionnelles. Ensuite, elle analyse la résistance de Rhodes, sa capacité à s'approvisionner par des coups de main ou par une aide extérieure, son adaptation en améliorant son système de défense (édification de murs de remplacement, contremines, chausse-trappes sur les routes pour empêcher l'acheminement des machines). Mais c'est dans l'emploi des forces que les Rhodiens se montrèrent le plus audacieux en occupant et militarisant l'espace urbain, en assurant le renouvellement continu des troupes au moment des assauts, en fractionnant des troupes pour conserver plusieurs fronts de résistance. La cité privilégia l'art du mouvement (sorties et exceptionnellement bataille rangée à l'intérieur de la ville). La cité manifesta sa supériorité dans les combats au corps à corps. Sur mer, elle mena des attaques surprises pour desserrer la pression sur l'île. La marine joua un rôle prépondérant dans la mise en défense du territoire.

La quatrième partie est dévolue à la guerre de siège dans les rapports entre rois et cités. Le siège de Rhodes est situé dans l'histoire de la poliorcétique grecque (chapitre VIII). L'auteure explique les facteurs de la réussite rhodienne parmi lesquels le rôle fondamental joué par les magistrats rhodiens dans la conduite des opérations militaires, l'attachement des groupes de combattant par une série de mesures (liberté et citoyenneté aux esclaves ; frais des funérailles pris en charge par la cité ; parents et enfants des combattants morts entretenus aux frais de la cité), l'anticipation des besoins (ravitaillement, souscription, aides matérielles), le haut niveau de pensée tactique du commandement rhodien qui subordonna l'usage de l'artillerie défensive à l'art du mouvement militaire. Elle dresse le bilan du rapport de force entre assiégeants et assiégés montrant que le degré d'élaboration des remparts n'est pas le seul critère et qu'il faut prendre en compte la manœuvre et les techniques d'armement. La question du siège de Rhodes en tant qu'apogée de la poliorcétique grecque est à nouveau posée. Si les sources insistent

sur l'extraordinaire des machines, la comparaison avec le siège de Tyr indique plutôt l'absence de véritable progrès. À Tyr, les tours étaient des engins d'assaut tandis qu'à Rhodes, elles étaient destinées aux engins de tir destinés à faire brèche. Pour les tortues-bélières, la tendance au gigantisme s'imposa au mépris de principes mécaniques simples (moufles, poulies, treuils). Il n'y eut donc aucun progrès décisif sur le plan militaire. Le gigantisme se révéla contre-performant. Dans le domaine tactique, pas d'innovation non plus puisque Démétrios reprit la tactique de dislocation éprouvée à Tyr. Il s'en démarqua en abandonnant la pratique de l'assaut continu par vagues successives, en négligeant les formations spécialisées dans la pratique de l'escalade, en limitant les combats au corps à corps. Démétrios n'apparut jamais en première ligne au contraire d'Alexandre. Néanmoins, ce fut grâce à ses machines qu'il parvint à faire une brèche. Aussi, « son incapacité à prendre Rhodes s'explique, en réalité, moins par le gigantisme de ses machines que l'extraordinaire capacité de résistance de la cité. » (p. 304). L'auteure montre ensuite les progrès de la poliorcétique après Démétrios (passage du tir tendu au tir courbe au cours du III^e s. ; adaptation des machines par leur taille et leur performance à la situation particulière des places fortes ; utilisation des engins comme des armes d'appui des mouvements tactiques). Ce furent donc les rois des III^e et II^e s. qui développèrent de manière significative l'art de la poliorcétique. Pourquoi Démétrios fut-il alors honoré du titre de Poliorcète ? Plusieurs réponses peuvent être données : 1/ Hieronymos de Cardia, dont le témoignage sert de fondement aux sources tardives, chercha probablement à réduire les effets négatifs du siège en valorisant l'action de Démétrios ; 2/ les Rhodiens avaient intérêt à laisser prospérer ce mythe du Poliorcète qui mettait en relief leur capacités défensives ; 3/ la permanence d'une mentalité agonistique excluant la poliorcétique du champ de la guerre conventionnelle : c'était un combat où l'assiégé ne pouvait que mettre en place une stratégie du faible au fort, un combat de la démesure. Était donc Poliorcète, non pas le tacticien, preneur de ville, mais celui qui s'imposait comme un technicien, un constructeur de machines.

La question de la mise en scène du pouvoir royal dans la pratique de la guerre de siège est alors abordée (chapitre IX). Selon l'auteure, Démétrios serait le premier parmi les successeurs d'Alexandre à rompre avec le modèle guerrier macédonien traditionnel, faisant de la guerre de siège le mode de combat privilégié du roi en représentation. Ainsi se construisit une nouvelle image royale avec un roi maître des sciences et des techniques. Mais l'auteure va plus loin. Au cours du siège de Rhodes, elle note l'absence physique du roi et la mise au premier plan de ses machines. Ces engins auraient été des « objets sémiophores » démontrant la force et la magnificence du roi, identifiant sa personne à l'éclat de sa représentation (p. 325).

La guerre de siège est replacée dans le système de relations entre rois et cités (chapitre X). Toutes les règles de droit régissant les conflits armés entre États trouvèrent une application à Rhodes et les Antigonides acceptèrent cette contrainte normative, parce qu'ils pensaient en retirer un bénéfice dans leurs relations avec le monde des cités. L'auteure examine ensuite les raisons de l'issue négociée du siège et revient sur des considérations de politique générale.

Au total, ce bel ouvrage, qui offre une vision détaillée du siège de Rhodes, deviendra sans aucun doute une référence. L'analyse des défenses de la cité, des forces en présence, du déroulement du siège et des choix stratégiques, est tout à fait réussie, ainsi que la mise en perspective du siège dans l'histoire de la poliorcétique grecque. Cinq remarques cependant : 1/ il aurait été important, dans le chapitre I analysant la situation politique avant le siège, de rappeler la fin des Argéades et de souligner la volonté des Antigonides, manifeste avec la prise du titre royal, de reconstituer un empire – événement abordé tardivement p. 307 – ce qui permettrait de mieux comprendre la volonté d'indépendance de Rhodes. Derrière l'apparent revirement d'alliance de Rhodes, passant des Antigonides aux Lagides, il y a surtout la défense farouche de la liberté. Il existe donc certainement une continuité de la politique rhodienne sur ce point. La négociation à l'issue du siège montre que les Rhodiens ont atteint leur but politique : la garantie d'un équilibre des puissances entre lesquelles Rhodes peut continuer à mener sa politique. 2/ Si le bilan militaire pour Rhodes est bien établi au chapitre VIII, il est moins apparent pour Démétrios parce que dispersé dans les trois derniers chapitres. Le lecteur peine parfois à distinguer le bilan militaire, politique et idéologique du siège. 3/ Dans le chapitre IX, l'auteure évoque un pouvoir de représentation qui expliquerait la mise au premier plan des machines et l'absence du roi. Elle compare pourtant dans ce même chapitre le siège de Rhodes avec ceux de Messène et de Thèbes. Or dans ces deux derniers, postérieurs à celui de Rhodes, Démétrios fait preuve d'un engagement guerrier qui le place au premier plan. Le gigantisme et la position en retrait du roi lors du siège de Rhodes n'ont-ils été qu'une expérimentation condamnée par son échec ? 4/ Il faudrait s'interroger sur les relations entre Antigone et Démétrios, et leurs rôles respectifs dans le commandement politique et militaire : cela a-t-il été un frein dans la conduite des opérations ? 5/ La personnalité de Démétrios doit-elle être totalement évacuée ? Son parcours politique ne plaide pas pour la clairvoyance et la compréhension du nouvel ordre mondial en train de se dessiner.

La mobilité culturelle intra et extra-pontique

[Madalina Dana, *Culture et mobilité dans le Pont-Euxin. Approche régionale de la vie culturelle des cités grecques*, Scripta Antiqua 37, Ausonius, Bordeaux 2011, 608 p.]

Dans l'introduction de ce livre – une thèse remaniée –, M. Dana souligne l'absence d'ouvrage concernant la vie culturelle qui prenne en compte l'ensemble des cités de la région du Pont, les spécialistes de la vie culturelle ne s'intéressant pas à cette région et les chercheurs travaillant sur celle-ci délaissant la vie culturelle. Elle entend combler ce manque et étudier cette question de l'époque archaïque au III^e s. apr. J.-C., selon une démarche diachronique mettant en évidence la dynamique de la vie culturelle et les changements perceptibles d'une époque à l'autre. Les sources littéraires, épigraphiques et iconographiques doivent lui permettre de conduire cette enquête sur la mobilité culturelle à l'intérieur de l'espace pontique, et en relation avec l'espace égéen et méditerranéen.

L'auteure s'intéresse d'abord à l'apprentissage des lettres, aux gymnases et aux voyages d'études (chapitre I). Un point intéressant est la mise en évidence dans les listes éphébiques athéniennes d'une présence de Pontiques⁵, notamment venant des côtes sud et des Détroits. Dans le groupe des cités méridionales, les Héracléotes sont nombreux notamment à cause des relations politiques entre les deux cités. Un autre apport du chapitre est de montrer une différence qualitative et régionale : les jeunes Pontiques, attestés dans les zones proches comme la Propontide, font des études qui complètent l'éducation acquise dans leur cité. Ce n'est que dans des cas exceptionnels et lorsqu'ils en ont les moyens, qu'ils vont à Athènes où les cours avaient une forte coloration littéraire et philosophique. Ensuite, l'enquête est menée sur l'activité théâtrale dans les cités de la mer Noire (chapitre II). L'auteure recherche toutes les sources susceptibles de fournir des renseignements sur les théâtres, les Dionysies, les concours de théâtre, mimes, pantomimes, danses, musique. Elle note que des musiciens et des acteurs originaires du Pont étaient appréciés à l'étranger et remarque notamment la présence de musiciens célèbres à la cour des rois du Bosphore. La mobilité culturelle et agonistique est traitée en analysant les relations que les anciennes colonies du Pont entretenaient avec les principaux centres oraculaires et en suivant les concurrents originaires du Pont dans les fêtes des grands sanctuaires grecs (chapitre III). Deux aspects sont à souligner dans ce chapitre. Tout d'abord concernant la popularité de l'oracle de Claros dans le Pont nord et ouest, l'auteure montre qu'elle ne peut s'expliquer par une

⁵ L'auteure justifie l'emploi de ce terme p. 386 : l'adjectif *Pontikos* était utilisé par les étrangers pour désigner les gens originaires du Pont, bien que l'ethnique soit, selon Stéphane de Byzance, *Pontios*. Dans ce livre, Pontique est utilisé par convention pour désigner un individu originaire de la mer Noire et éviter des constructions trop lourdes.

hellénisation tardive puisqu'il s'agit de fondations archaïques. Ce succès est dû, en fait, aux relations étroites avec les autres côtes de la mer Noire et de la Propontide, et avec les cités de l'intérieur de l'Asie Mineure qui consultaient l'oracle. Elle relève donc un phénomène d'emboîtement et de réseau. Ensuite, l'auteure cherche à situer le Pont sur la carte agonistique du monde grec, et passe en revue les concours locaux et les fêtes consacrées au culte impérial. Relevons le cas intéressant des jeux en l'honneur d'Achille à Olbia et les traits particuliers du culte dévolu au héros dans la région. L'auteure montre surtout que dans la concurrence des cités grecques, les cités du Pont n'ont pas réussi à obtenir une place de choix pour insérer leur concours dans la période : elles sont entrées trop tard dans la compétition, à l'époque impériale, et elles étaient désavantagées par leur position géographique et par l'absence de tradition dans l'organisation des jeux. Grâce aux inscriptions ou aux représentations sur les stèles funéraires, l'auteure cherche à caractériser les lettrés (chapitre IV). Elle s'intéresse notamment aux codes iconographiques locaux (rouleau de papyrus ; banquet funéraire ; posture du « philosophe ») et à la diffusion des modèles byzantins : ainsi le motif du banquet funéraire qui connut un grand succès et se répandit à l'époque impériale sur toute la côte ouest jusqu'à Istros.

De l'aveu même de l'auteure au début du chapitre III, ces premiers chapitres traitent davantage des rapports entre culture et société dans les cités de la mer Noire. Les chapitres suivants vont heureusement corriger cette perspective et mettre enfin la mobilité culturelle au cœur du propos : tout d'abord, la mobilité professionnelle (chapitre V) ; ensuite celle des écrivains et des « intellectuels » pontiques (chapitre VI) ; puis, c'est une réflexion sur la manière dont les cités du Pont se placent par rapport aux divers centres culturels (chapitre VII) ; enfin, l'auteure s'interroge sur la construction d'une identité régionale (chapitre VIII).

La mobilité des enseignants est marquée à toutes les époques par un déplacement limité du fait de la nature même du métier. Son apprentissage pouvait se faire dans sa propre cité et l'on pouvait ensuite travailler sur place ou dans des cités voisines. Si des enseignants choisirent une éducation à grande distance, ils revinrent en fait assez vite dans leur région d'origine. Pour les médecins, la mobilité était une donnée essentielle et l'on constate que divers courants médicaux et diverses écoles médicales coexistaient dans le Pont-Euxin. Comme partout dans le monde grec, les médecins étaient présents dans les cités du Pont, les documents ne rapportant que les faits exceptionnels (décrets honorifiques) ou les activités incombant au médecin public. Quant aux architectes des cités pontiques, une partie d'entre eux étaient des étrangers qui venaient de la Propontide et de l'Asie Mineure, mais les architectes locaux étaient presque aussi nombreux. Rien de spécifique n'est à signaler pour les juges étrangers alors que les *nomikoi* font preuve de connaissance du droit romain enseigné à Rome ou dans les colonies romaines

d'Orient ou encore dans les cités marquées par la présence des Italiens. L'auteure remarque que le nombre des spécialistes pontiques à l'étranger était considérablement réduit par rapport à la mobilité des étrangers dans le Pont, car les cités de la mer Noire ne furent jamais réputées en tant que centre de formation, médicale ou autre. Elles avaient davantage besoin de spécialistes qu'elles n'en exportaient. Quant à l'aire concernée par la mobilité, elle est relativement limitée, les spécialistes ne venant pas de régions éloignées. La nature du métier pratiqué explique les formes de cette circulation. Elle se faisait régionalement à l'intérieur du Pont pour les enseignants et les juristes, tandis qu'elle était extérieure pour les architectes et plus encore pour les médecins, car ces métiers exigeaient une forte spécialisation que l'on allait chercher dans des centres de formation extra-pontiques, notamment la Propontide et la Bithynie, régions intermédiaires entre le Pont et la Grèce égéenne. L'auteure traite également de la circulation des œuvres d'art et de la mobilité des artistes. Si les cités du Pont nord et ouest font venir des œuvres exécutées par des artistes célèbres de l'époque classique, aucun sculpteur originaire de ces cités n'est attesté à l'étranger, à la différence des cités méridionales dont les liens avec l'Asie Mineure et les îles égéennes étaient intenses. Des artistes originaires de Byzance, Chalcédoine, Héraclée, Sinope et Amisos, parfois célèbres, sont présents dans les centres culturels et religieux du monde hellénistique. Concernant les peintres, il est plus difficile de faire un bilan car seules les sources littéraires offrent des renseignements : le seul peintre attesté à l'étranger qui retienne l'attention est Zeuxis l'Héracléote (célèbre dans le 3^e quart du V^e s. av. J.-C.). Sur les écrivains et les « intellectuels » pontiques, un tableau est difficile à établir. Dans le Pont, seule la cité d'Héraclée permet une analyse. On assiste, selon M. Dana, à la naissance d'une prise de conscience politique parmi un groupe d'intellectuels formé et évoluant dans l'atmosphère athénienne marquée par Platon et Isocrate. À l'époque impériale, en revanche, le mariage de la *paideia* et des élites locales est manifeste. L'auteure s'intéresse à la circulation des thèmes littéraires, aux poètes, aux auteurs dramatiques (les plus connus se sont affirmés à Athènes en participant aux concours), aux rhéteurs, aux grammairiens, aux philosophes. À l'instar des rhéteurs, les philosophes originaires du Pont, qui ne sont pas connus par leur appartenance à une grande école philosophique, sont en nombre réduit. Le fait d'être cités par des auteurs connus suggère que leurs œuvres circulaient en dehors du Pont ou que leur activité était appréciée hors de leur cité d'origine. Il faut noter la position particulière de la Propontide à l'époque hellénistique concernant les mathématiciens. L'installation d'Eudoxe de Cnide à Cyzique permit à cette école d'être prééminente durant trois ou quatre générations avant qu'Alexandrie ne s'impose au III^e s. L'histoire locale est très bien représentée pour la côte méridionale où Héraclée du Pont détient la suprématie absolue avec un nombre élevé d'historiens. Les sophistes ont laissé

peu de traces dans le Pont ouest et nord, tandis que la cité de Byzance est riche en la matière. Jouissant d'une bonne réputation dans leur région, ils se sont affirmés dans des centres réputés. Nombre de leurs compatriotes ou d'individus provenant des cités voisines devinrent leurs disciples. Mais les sophistes pontiques restèrent toujours dans une situation de relative marginalité culturelle qui semble refléter la marginalité géographique de leurs cités d'origine. Le nombre des Pontiques en provenance des cités du Bosphore thrace et de la côte méridionale était important dans les écoles philosophiques athéniennes, mais il faut distinguer les jeunes aristocrates en quête d'une formation et ceux qui en faisaient leur métier. L'auteure remarque la présence des gens originaires du royaume du Bosphore et des nombreux Héracléotes à l'Académie. Tous ces personnages faisaient partie de la riche aristocratie des cités qui se payait une instruction à l'étranger. Ils choisissaient Athènes en raison de son rayonnement, mais aussi de la mobilité qui s'était mise en place : ils s'inséraient dans les réseaux créés par leurs pères, par leurs compatriotes et tissaient leur propre réseau. Ils retournaient dans leur patrie pour s'impliquer de manière active dans la vie politique, étaient ambassadeurs ou écrivaient des mémoires ou des histoires partisans. Les relations précédemment tissées s'avaient importantes lorsqu'ils jouaient un rôle sur la scène politique. Le groupe le plus consistant est celui des philosophes sud-pontiques, Héraclée étant la mieux représentée dans les écoles athéniennes. Cette circulation a indéniablement exercé une influence sur le milieu intellectuel local à une échelle régionale. À l'époque hellénistique, la présence lagide dans les Détroits explique la mobilité intellectuelle qui se met en place entre cette région et Alexandrie, et bien que la mer Noire n'ait pas été sous le contrôle des Ptolémées, les échanges sont d'une ampleur surprenante. L'attraction des cours royales (Sparte, Pella, Pergame) se remarque sauf à la cour bithynienne, pourtant proche géographiquement, ce qui doit s'expliquer par une documentation déficiente. Des Pontiques sont présents également dans les cités (Samos, Délos, Cnossos, Rhodes). Le patronage culturel des rois du Bosphore est cerné, mais l'auteure a tendance à s'éloigner de son sujet en traitant de la politique culturelle de Mithridate (p. 320-329). Vis-à-vis de Rome, les cités occidentales et septentrionales du Pont restèrent toujours trop éloignées. En revanche, plusieurs « intellectuels » ayant fait carrière à Rome étaient originaires de la côte méridionale. C'étaient des prisonniers de guerre après la chute de Mithridate (grammairiens, philologues, historiens) et il faut attendre le II^e s. apr. J.-C. pour voir s'épanouir le réseau des personnages éduqués dans les meilleurs centres de la Seconde Sophistique (Smyrne, Éphèse, Athènes). La conclusion du chapitre VII offre de bonnes réflexions sur la manière dont les cités du Pont étaient placées par rapport aux divers centres culturels : bien que les centres aient changés (Ionie, Athènes, Asie Mineure), les cités du Pont restaient aux marges de l'œcoumène.

L'auteure s'interroge alors sur l'identité des Pontiques, identité assignée et identité assumée. La première montre que les Grecs habitant aux marges du monde habité étaient souvent associés aux Barbares et finissaient par être identifiés jusqu'à un certain point avec eux. Les populations du Pont se voyaient refuser toute qualité intellectuelle et cette image se refléta sur les habitants des cités grecques. La seconde est l'affirmation d'une culture commune partagée par tous les Grecs et par les non-Grecs intégrés au monde hellénisé. L'auteure analyse alors les relations avec les indigènes dans cet espace ouvert à l'altérité qu'était le Pont. Elle montre que les Grecs établis sur les côtes de la mer Noire avaient une perception différente des Scythes et des Thraces du fait de leur fréquentation, mais que la situation variait selon les cités et selon les époques. Elle distingue trois moments dans l'histoire de ces relations : un premier marqué par des échanges intenses entre les cités côtières et les territoires de l'intérieur ; un deuxième marqué par les razzias des roitelets, la constitution de royaumes indigènes et l'affaiblissement des cités de l'époque des diadoques jusqu'à Mithridate ; un troisième avec l'installation des Romains sur tout le pourtour de la mer Noire et l'intégration des indigènes à la vie culturelle des cités. Recherchant une identité pontique, elle analyse les relations intra-pontiques et décèle d'abord un morcellement régional : les cités de la côte ouest ouvertes vers les Détroits ; la côte nord dominée par Olbia et Chersonèse ; le royaume du Bosphore avec ses cités ; la côte méridionale ; le réseau de grandes cités comme Byzance ou Olbia. La dénomination *pontikos* ne s'appliquait pas à un ensemble géographique, mais elle l'était tout particulièrement aux Héracléotes (vu leur présence à Athènes comme exilés, hommes d'affaires et étudiants). La situation change à partir du I^{er} s. av. J.-C. Les *Pontikoi* étaient alors les habitants de la partie orientale de la province Bithynie-Pont créée en 63 av. J.-C. Si une intégration par les rois du Pont ne doit pas être écartée, il est évident que la domination romaine favorisa l'émergence d'une identité régionale. La subdivision en différentes provinces ne fut pas un obstacle à la prise de conscience d'une identité commune, car les relations intra-pontiques les réunissaient depuis longtemps sur les plans économique, politique et culturel. L'auteure conclut donc que les Grecs du Pont disposaient de deux miroirs : celui des Grecs qui permettait à ces *Pontikoi* de raviver leurs racines helléniques et celui des Barbares qui soulignait, par contraste, leur grécité.

Au total, le lecteur est déconcerté par les quatre premiers chapitres qui répondent trop peu à la question des rapports entre culture et mobilité. Des longueurs se font sentir du fait de l'accumulation documentaire. Les commentaires parfois pointus des documents – certainement nécessaires –, auraient pu être rassemblés en corpus : l'analyse eut été ainsi mise en valeur. Il faut souligner aussi que la culture traitée dans cette enquête est principalement une culture savante, et non l'ensemble des créations, des idées, des

valeurs, des modèles de comportements propres à un groupe humain. L'auteure réussit néanmoins à livrer une réflexion stimulante sur cette question difficile de la mobilité culturelle, particulièrement sur les hommes les mieux formés et éduqués, et offre ainsi une belle étude régionale.

Les cultes civiques dans le monde égéen : entre tradition et innovation

[N. Deshours, *L'été indien de la religion civique. Étude sur les cultes civiques dans le monde égéen à l'époque hellénistique tardive*, Bordeaux, Ausonius éditions, 2011, 408 p.]

N. Deshours rassemble dans ce livre des textes de l'époque hellénistique au sujet des cultes civiques dont elle dit clairement qu'ils sont financés et organisés par la cité, contrôlés par ses magistrats et se définissent par la communauté cultuelle qui y participe. Elle rappelle que l'organisation de la religion civique par le réseau des sanctuaires, le panthéon, le calendrier des fêtes, les légendes, a joué un rôle fondateur dans l'émergence des cités à l'époque archaïque et dans la fondation des cités coloniales, et que la religion civique permet à la cité de se représenter elle-même dans un but idéologique et pratique. Concernant l'époque hellénistique, l'auteure remet en cause l'historiographie dominante marquée par une crise religieuse et par la recherche d'un contact individuel avec la divinité. Selon cette interprétation, ces textes conserveraient la réaction des cités contre les tendances sapant les fondements de la religion civique. Elle entend remédier aux « erreurs de perspectives » dont a « gravement » souffert l'historiographie en faisant l'inventaire des témoignages. Cet inventaire exclut ceux concernant le culte royal déjà étudiés dont l'abondance aurait marginalisé les cultes civiques. Les cultes fédéraux sont également écartés. En revanche, sont conservés les témoignages mettant en perspective les cultes civiques. La première constatation de N. Deshours est que l'époque hellénistique ne présente pas d'unité pour l'histoire des cultes civiques, mais que se distinguent une haute et une basse époque hellénistique (fin IV^e-III^e s. / II^e-I^{er} s.), cette dernière permettant d'étudier la manière dont les cultes civiques évoluèrent dans des cités grecques passant sous domination romaine. L'auteure s'interroge : ces textes sont-ils le signe d'une désaffection pour les cultes civiques ? Ces manifestations sont-elles artificielles et orchestrées par les élites civiques ? Les cultes civiques connaissent-ils des transformations dans le rituel et la composition de la communauté religieuse ? La nature de la religion civique change-t-elle ? Elle justifie la forme choisie d'une étude détaillée des textes et le titre de son ouvrage. L'été indien est une expression appliquée à l'art grec après 156/5 par W.S. Ferguson (*Hellenistic Athens: An Historical Essay*, Londres, 1911) et reprise par J.D. Mikalson (*Religion in Hellenistic Athens*, Berkeley, Los-Angeles-Londres, 1998) pour caractériser la religion civique athénienne entre la

Troisième guerre de Macédoine et la crise mithridatique⁶. Le mouvement de reviviscence des cultes à Athènes s'expliquerait par une situation marginale due à l'alliance avec Rome entre la restitution de Délos (167/6) et la crise mithridatique. Cet été indien serait donc une exception, mais l'auteure souligne les convergences de cette situation avec les autres cités de l'Égée, le regain d'intérêt pour les cultes civiques y étant plus tardif, soit après la guerre d'Achaïe en Grèce continentale, soit après la formation de la province d'Asie à l'Est de l'Égée.

Le livre est divisé en trois parties. La première porte sur le problème de la périodisation. N. Deshours dresse un tableau des textes ayant traités aux affaires religieuses. Elle constate que les réformes des anciennes fêtes et la création de nouvelles sont des phénomènes permanents durant toute la période hellénistique. Mais elle distingue trois périodes clés : une première marquée par des réformes religieuses à l'instar de celle de Lycurgue d'Athènes, un modèle auquel se réfèrent les réformes religieuses ultérieures touchant la Grèce centrale, l'Égée et l'Asie Mineure ; une deuxième dans laquelle les fondations privées se multiplient et où les restaurations deviennent nombreuses ; une troisième avec des témoignages se concentrant autour de 100 av. J.-C. dans lesquels le particularisme s'affirme. Les cultes civiques deviennent plus solennels pour marquer l'identité des cités alors intégrées dans l'Empire romain. Cette dernière période est aussi marquée par l'apparition de *Rhōmaia*, par une part plus grande des initiatives privées pour financer les fêtes et par la reconnaissance des asylies par le pouvoir romain. La typologie des témoignages confirme cette périodisation qui montre également qu'il n'existe pas de différenciation avec l'époque classique ou l'époque impériale.

La deuxième partie pose la question de l'exception athénienne ? Après un raccourci un peu surprenant sur les causes de la Troisième guerre de Macédoine liée à la crise morale que traverse Rome (p. 87), l'auteure brosse le tableau d'une histoire politique d'Athènes vis-à-vis de Rome en remontant aux relations avec la Macédoine depuis Philippe II. Elle donne le catalogue des documents et livre de très beaux dossiers de textes sur la restauration de fêtes ou de cultes abandonnés, sur le renforcement de la solennité des fêtes, sur l'éphébie, sur Athènes et Délos. La conclusion s'attache à souligner que la religion civique n'a pas perdu son sens, que les Athéniens s'employaient à restaurer ou à rendre plus éclatants les cultes. Les références étaient la politique de Lycurgue, mais aussi l'Athènes du V^e s. qui apparaît constitutive de l'identité de la cité à l'époque hellénistique tardive. L'auteure montre que les *topoi* de l'époque impériale sont en place : Éléusis est le phare de la civilisation et Athènes vainqueur des barbares, reste la capitale de la philosophie et des genres dramatiques. Il est dommage dans ce

⁶ Explications données p. 87 et dans la note 1 p. 324.

chapitre qu'une attention plus grande n'ait pas été portée à la période postérieure au sac de Sylla, l'auteure indiquant seulement d'une phrase que beaucoup de cultes furent restaurés ou transformés en les rendant communs à des étrangers et à des Athéniens (p. 184).

La troisième partie se demande si l'été indien constaté à Athènes était généralisé ? Là aussi un panorama historique succinct est dressé, de même qu'est décrit rapidement le contexte de la Grèce continentale et de l'Asie Mineure. Il aboutit logiquement à constater que c'est après la constitution des provinces d'Achaïe et d'Asie que la situation se stabilise. Les témoignages sur la vivacité de la religion civique se concentrent une génération après ces événements, autour des années 100 av. J.-C. Il s'agit de grandes inscriptions détaillées qui montrent que les cités procèdent, au moment où elles passent sous domination romaine, à une véritable « création du passé ». L'auteure note l'apparition d'un phénomène inattendu, celui de fixer par écrit le savoir religieux. Elle relève les précautions prises par les cités en consultant les oracles et, ce qui est nouveau, en faisant des « enquêtes historiques ». Les Romains ont pu jouer un rôle indirect dans les initiatives des Grecs au moment de régler des litiges territoriaux ou lors de visites. C'est à cette époque que les notables interviennent davantage dans le financement (évergétisme), que des groupes restreints jouent un rôle important (collèges, associations), que la communauté religieuse s'ouvre à de nouveaux groupes. Mais l'élargissement de la communauté religieuse, avec une admission plus large que dans la période précédente des femmes, des étrangers, voire des esclaves, est un phénomène qui se remarque plus dans les banquets privés que dans les cultes civiques. En revanche, les Romains sont inclus très tôt. Là encore, les dossiers de textes sont éloquentes : réorganisation de cultes civiques conformes à la tradition avec amplification et solennité (qu'on préférera à « solennisation »), réorganisation d'oracle, réinvention de l'histoire à travers celle du sanctuaire, contrôle de culte à mystères, liens avec la construction de l'identité civique ; rôle des élites au secours des cultes civiques ; ouverture de la communauté culturelle ; publication des textes sacrés. L'auteure revient alors sur une question déjà abordée : y eut-il désaffection ou regain d'intérêt pour les cultes civiques à l'époque hellénistique tardive ? L'auteure défend à nouveau l'idée d'un mouvement de reviviscence, le phénomène touchant non seulement Athènes, mais aussi les cités situées dans diverses régions du monde égéen. Il n'y a pas d'exception athénienne, mais une différence chronologique : Athènes connaît un été indien plus précoce et plus intense que les autres cités, les disparités régionales tenant à l'avancée de la puissance romaine. L'auteure réfute l'idée d'une distinction entre le monde urbain et le monde rural, et affirme l'existence pour les cités d'une continuité dans le rapport au territoire. Elle repousse l'idée d'une romanisation tout comme celle d'une résistance puisque les cultes civiques furent animés

et parfois financés par les élites alliées des Romains. En revanche, l'attachement aux particularismes locaux, à l'identité civique, correspond à une forme de résistance à la globalisation. Les cités accordent une importance croissante à ses traditions et ses particularismes qui forgent leurs identités et dont les cultes sont une composante essentielle. Elle conclut donc qu'il n'y a pas eu de « déclin » de la religion civique à l'époque hellénistique ni en général, ni au moment où s'affirme la domination romaine (II^e-I^{er} s.). Le retour aux cultes civiques est donc une réaction de sauvegarde des Grecs pour perpétuer le système de la cité-État, c'est-à-dire leur identité.

Au terme de la lecture de cet ouvrage, une impression mitigée se dégage : est-ce l'été indien qui laisse le lecteur dans cette tiédeur ? D'un côté, le livre offre de très beaux textes et des dossiers bien présentés, bien illustrés par des plans et des cartes, et bien commentés. De l'autre, plusieurs aspects viennent contrarier cette impression positive. Tout d'abord, la notion d'été indien est floue et n'aide pas à conceptualiser les évolutions, ni sur un espace large, ni sur la longue durée. Elle dessert finalement le propos de l'auteure car elle véhicule l'idée d'un réchauffement après une période de gel avant que ne s'installe l'hiver : on est donc dans un processus linéaire de déclin dans lequel se dégagerait une courte période de renouveau. L'auteure elle-même n'est pas persuadée du bien-fondé de cette notion puisqu'elle écrit que l'été indien « ne doit pas être pris au pied de la lettre » car la religion civique n'est pas morte avec les Guerres mithridatiques. Elle souligne quand même l'existence d'un hiver, « voire une glaciation avec les abandons de sanctuaires dans plusieurs régions » sans pour autant étudier ni démontrer le caractère général de ce phénomène. Elle souligne aussi l'éclat de la religion à l'époque impériale « et même au IV^e siècle p.C. ». De plus, elle remarque que « l'été indien n'est pas non plus un phénomène absolument uniforme dans l'ensemble du monde égéen » (p. 15-16). Ensuite, est-il encore nécessaire aujourd'hui de s'attaquer à une historiographie soi-disant « dominante » décrivant une crise religieuse ? Elle est en réalité datée et surannée : en témoigne par exemple le chapitre sur la religion grecque à l'époque hellénistique d'un manuel paru en 2005, qui rappelait déjà à l'intention des étudiants cette remise en cause et insistait à juste raison sur les constructions nouvelles, la puissance des oracles, les innovations, bref, l'essor et l'expansion de la religion à cette période⁷. En se positionnant ainsi, l'auteure continue à poser la question de la désaffection vis-à-vis des cultes civiques. Elle est pourtant consciente de la vigueur de ces cultes à l'époque impériale. Cela montre bien que cette question n'est plus pertinente, ni pour l'époque hellénistique, ni pour le Haut-Empire, la religion de la cité se montrant ouverte et vigoureuse.

⁷ M.-Th. Le Dinahet, *La religion des cités grecques. VIII^e-I^{er} siècle av. J.-C.*, éditions Ellipses, 2005. Voir chapitre VIII, p. 153-75.

La « désaffection » vis-à-vis des cultes civiques ne peut s'étudier que parallèlement à la question de la christianisation et celle, tout aussi importante, de la relation entre la cité et l'Etat central à partir du IV^e s. apr. J.-C.⁸ Comme les économistes distinguent les cycles de Kondratieff, de Juglar et de Kitchin, il faut, au cours de ce très long cycle qui va de la naissance de la cité à l'extinction des cultes dit « païens », distinguer les « respirations » de ces cultes civiques à moyens et courts termes, selon les périodes et les régions, avec ces restaurations, rénovations et innovations, et au-delà de la disparition officielle des cultes civiques – qui ne fut pas sans luttes et soubresauts –, analyser la question des survivances et des héritages. Tous ces sujets ne pouvaient évidemment pas être développés par l'auteure, mais une mise en perspective des cultes civiques sur la longue durée était nécessaire, d'autant que l'auteure souligne à juste raison que les cultes civiques sont intrinsèquement liés à l'histoire de la cité. Enfin, est-il surprenant en fin de compte que les grandes évolutions liées au contexte international se retrouvent dans cette histoire des cultes civiques puisque ceux-ci sont, par essence, liés à la vie de la cité et, comme l'auteur l'a bien montré, l'émanation de la politique civique ? Ces critiques ne doivent pourtant pas effacer les apports de cet ouvrage et notamment l'analyse en termes d'identité civique, religieuse et culturelle. On rejoint volontiers la conclusion de l'auteure qui affirme que pour les cités, dans le domaine des cultes civiques, il fallait que tout change pour que rien ne change. C'est cette dynamique qui doit continuer à être analysée et replacée dans son contexte historique et spatial en laissant de côté les appréciations subjectives sur la température du moment.

Les progrès de l'archéologie en Carie

[O. Henry, *Tombes de Carie. Architecture funéraire et culture carienne VI^e-II^e siècle av. J.-C.*, Collection archéologie et culture, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 289 p.]

[P. Debord et E. Varinlioglu, *Cités de Carie. Harpasa, Bargasa, Orthosia*, Collection archéologie et culture, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 384 p.]

Deux ouvrages parus récemment offrent des vues nouvelles sur la Carie. Le premier traite d'archéologie funéraire, tandis que le deuxième fait un bilan des connaissances archéologiques de trois sites du nord-est de la Carie, situés au sud du Méandre et

⁸ Comme l'écrit justement H. Inglebert dans l'introduction à l'ouvrage collectif, *Le problème de la christianisation du monde antique*, (textes réunis par H. Inglebert, S. Destephen, B. Dumézil), Paris, Picard, 2010, p. 13 : « Il reste à élaborer des modèles où la christianisation et la fin du paganisme seront comprises de manière complémentaire au sein de l'évolution générale d'un contexte romain commun, civique ou impérial ».

dans la vallée de l'Harpasos, après de nombreuses campagnes de prospections et ponctuellement de fouilles (1992-2008).

Tombes de Carie d'O. Henry est la version refondue et remaniée de sa thèse de doctorat. Dans cet ouvrage, l'auteur offre au lecteur « une présentation raisonnée des vestiges funéraires que l'on peut rencontrer sur le territoire de la Carie » (p. 20) et choisit de présenter un échantillon des structures funéraires les plus représentatives. Dans une première partie, il expose clairement les problèmes typologiques et les critères de l'analyse structurale (localisation, construction et ses composants, datation). Lorsque cela est possible, une analyse comparative complète la démarche. Il établit ainsi une typologie des tombes sur laquelle se fondent les chapitres suivants : sarcophages, tombes rupestres à accès direct, tombes rupestres à façade, *tumuli*, tombes construites à chambre souterraine, tombes construites libres (p. 25-132). La présentation est claire, informée, très bien illustrée par des photographies, des plans et des cartes qui donnent une vue de la répartition géographique selon les types de sépultures. Chaque chapitre se termine par un paragraphe de synthèse qui permet au lecteur d'avoir toujours une vue d'ensemble des problèmes exposés. La conclusion de cette première partie porte sur l'évolution des types funéraires du VI^e au II^e s. av. J.-C. La deuxième partie se concentre sur les tombes cariennes et tout d'abord celles des dynastes-satrapes hékatomnides : tombe de Beçin de la fin du VI^e s., témoin des premiers dynastes de la région ; tombe de Berber Ini attribuée à Hékatomnos ; Mausolée d'Halikarnasse ; tombe monumentale de Labraunda attribuée à Idrieus. Le chapitre se termine sur les successeurs d'Idrieus et met en exergue la tradition hékatomnide et ses avatars hellénistiques. Deux autres chapitres sont consacrés à deux autres types de tombes cariennes apparaissant au IV^e s. et influencés par les traditions macédoniennes : les tombes rupestres à façade « de temple » et les sarcophages rupestres. À l'issue de cette deuxième partie, l'auteur s'interroge sur ce qu'est-ce une tombe carienne et affirme qu'il n'existe pas de réponse unique, car elles empruntent différentes formes. L'auteur relève aussi que le IV^e s. est une période charnière. En effet, fin VI^e s., les structures funéraires de Carie sont peu nombreuses et reproduisent des modèles venus de Chypre, de Lydie ou du monde grec. Ces modèles qui apparaissent ponctuellement témoignent plutôt de choix individuels. Le IV^e s. est au contraire une période active de construction (chambres funéraires à poutres horizontales et transversales, sarcophages rupestres, tombes rupestres à façade « de temple »). Elle est marquée par l'influence grecque et témoigne d'une conception nouvelle de l'espace funéraire et de la sépulture qui acquiert une dimension politique. Les tombes monumentales, conjuguant rareté et domination, sont quant à elles réservées aux responsables des communautés affiliés à la famille régnante des Hékatomnides. Un phénomène d'embellissement accompagne cette évolution. Si l'inspiration est

souvent hellénique, le type funéraire n'en reste pas moins carien. Une troisième partie est formée des « annexes » qui, en réalité, est surtout un catalogue raisonné des tombes les plus représentatives précédé d'un chapitre exposant des questions de restitution concernant certaines tombes. Cette partie est également très bien illustrée par des photographies et des plans. L'ouvrage s'achève par une table des illustrations, un index et une bibliographie. Pour ceux qui étudient la Carie en particulier et l'Asie Mineure en général, mais aussi pour les historiens et archéologues qui s'intéressent aux aspects funéraires, ce livre est indéniablement une référence.

Cités de Carie. Harpasa, Bargasa, Orthosia est le fruit des campagnes archéologiques dirigées par P. Debord et E. Varinlioglu. P. Debord apparaît comme la cheville ouvrière de cet ouvrage, mais certaines parties sont écrites en collaboration : avec J.-F. Bernard sur le théâtre d'Harpasa, avec E. Yener et F. Ölmez sur les mosaïques d'Orthosia, avec O. Henry sur les nécropoles de Bargasa et pour la modélisation de l'agora d'Orthosia. D'autres parties sont dues à différents auteurs : O. Henry sur les nécropoles d'Harpasa ; A. Arel sur la période de domination turque et le « domaine des Seigneurs » ; F. Delrieux sur les monnaies découvertes sur le site de Bargasa ; O. Henry sur les nécropoles d'Orthosia et V. Blondeau sur sa forteresse byzantine. F. Delrieux présente aussi en appendice les nouvelles monnaies de la basse vallée de l'Harpasos apparues dans le commerce après la publication de son étude⁹. L'intérêt de cet ouvrage est de donner une lecture nouvelle de cette région nord-est de la Carie que l'on croyait traditionnellement peu marquée par la culture hellénique. Or l'ouvrage fait le point sur l'état des connaissances de ces trois cités et démontrent qu'elles étaient de modèle grec. Harpasa a des murailles datées de l'époque classique, des tours d'époque hellénistique et une forteresse byzantine, une agora, un théâtre. L'étude des nécropoles révèle la présence de nombreuses tombes lydiennes dans une région réputée appartenir à la Carie. Elles témoignent d'une mixité culturelle. Bargasa possède un théâtre, un gymnase dès les débuts de l'époque hellénistique, une agora et un *kaisareion* qui prouve la vitalité de cette cité à l'époque romaine. Le téménos au nord de l'acropole atteste la présence d'un temple élevé à Zeus Pigindenos, de la statuare (notamment Héra). Les auteurs rassemblent à cette occasion les données épigraphiques anciennes et nouvelles. Orthosia livre des mosaïques représentant Zeus séduisant Léda, Phaéton, Pan, Aphrodite et Eros, Amphitrite et Triton. L'essentiel du tracé de la muraille entourant la ville dans la partie haute est achevée dans la première partie de l'époque hellénistique. Les aménagements urbains sont étudiés : l'habitat occupe quatre collines et une attention particulière est

⁹ *Les monnaies des cités grecques de la basse vallée de l'Harpasos en Carie (II^e s. a. C.-III^e s. p. C.)*, 2008, Ausonius, Bordeaux.

portée à la circulation des eaux. Des voûtes sont construites à l'époque romaine et du matériel date de la fin du Haut-Empire. L'agora est reconstituée. Toute la partie nord-ouest de la ville est conçue selon un véritable plan d'urbanisme autour d'un ensemble constitué de deux espaces étagés et du théâtre qui avait une capacité d'accueil de 4000 personnes. Six zones funéraires sont distinguées et témoignent d'une occupation du site du IV^e s. av. J.-C. à l'époque byzantine. De cette époque date une forteresse qui s'élève sur une colline au nord-ouest de la ville hellénistique et romaine. Outre l'origine de son nom, l'urbanisme d'Orthosia montre qu'il s'agit de la plus grecque des trois cités. Les auteurs livrent donc, pour chacun de ces sites, un état des connaissances archéologiques et historiques. Mais l'ouvrage est aussi l'occasion de faire le point sur l'histoire de la région du bassin du Méandre : des origines aux Hékatomnides dans l'introduction, de l'époque hellénistique à la provincialisation romaine dans la conclusion. Les auteurs montrent que l'extension du domaine carien s'est faite par étapes et s'interrogent sur ce qui pouvait rester de la culture carienne après la conquête grecque : c'est essentiellement dans le domaine religieux que l'on en trouve la trace. Ces trois cités se sont différenciées, Orthosia regardant vers l'ouest et la mer, tandis que les cités de l'Harpasos entretenaient des relations suivies avec les régions limitrophes en direction de l'intérieur. Elles sont restées actives durant la période byzantine, la rupture devant se situer entre le V^e et le VII^e s. apr. J.-C. : ainsi, autour de l'agora d'Orthosia, les monuments sont désertés, détruits ou squattés. Après la conquête ottomane, une autre histoire est en marche sur laquelle témoigne le domaine des Seigneurs près du village d'Arpaz et de l'ancienne Harpasa. L'ouvrage est bien illustré avec de nombreuses photographies et plans. Il donne un regard nouveau sur cette région de la Carie et démontre l'importance de ces études de terrain sur des sites longtemps négligés.

Guy LABARRE
 Université de Franche-Comté – ISTA (EA 4011)



Idéologie de l'empereur en Syrie romaine

[H. Bru, *Le pouvoir impérial dans les provinces syriennes. Représentations et célébrations d'Auguste à Constantin (31 av. J.-C.-337 apr. J.-C.)*, Leyde, Boston (Brill), 2011, 366 p, 51 pl.]

Cette publication de thèse concerne quatre siècles d'évolution de l'idéologie impériale romaine, un laps de temps que l'auteur justifie par le passage du paganisme au christianisme. L'étude embrasse le Proche-Orient antique du sud de la Commagène et Osrhoène au nord de l'Arabie sans oublier la Judée, des régions toutes placées sous la dépendance d'Antioche.

L'ouvrage s'appuie sur l'exploitation d'un ensemble de sources, littéraires, papyrologiques mais surtout épigraphiques et archéologiques. La numismatique, très vaste, est laissée de côté de l'initiative même de l'auteur. Le but de cette enquête régionale est indiquée p. 16 : c'est « un essai de description et d'analyse des représentations et des célébrations du pouvoir impérial dans les provinces syriennes » ; « quelle fut la place précise de l'empereur dans le temps et dans l'espace afin de mieux cerner la nature précise de son pouvoir et les aspects de sa puissance supposée » ? La démonstration part des rapports entre le pouvoir impérial et l'espace, aborde ensuite les représentations imaginaires de ce pouvoir, enfin passe en revue les grandes célébrations et l'organisation des cultes impériaux dans les cités syriennes.

La première partie traite des principales expressions monumentales de l'idéologie impériale ainsi que de sa diffusion géographique. L'architecture symbolique qui participe au charisme de l'empereur est celle, territoriale, liée à l'édification des routes et des ponts et celle, urbaine, liée à l'approvisionnement en eau sans oublier les portiques et autres bâtiments de prestige comme les théâtres et arcs. Quant aux sanctuaires, ils participent bien évidemment au culte impérial mais l'enquête épigraphique et les interprétations archéologiques font valoir la difficulté à saisir le statut et le rôle exacts d'un certain nombre d'entre eux. À côté des sanctuaires dont la nature culturelle précise nous échappe, ou ceux qui requièrent une prudente interprétation (néochories, sanctuaires de la montagne libanaise), l'auteur plaide pour le rôle actif des temples d'Auguste de Sébasté ou Césarée, rappelle l'importance des grands sanctuaires de Palmyre et des sanctuaires de Bostra, de Philippopolis d'Arabie. Le temple de Ruwafa (dans le Hedjaz) et la ville basse de Pétra ont également dû jouer un rôle notable. L'ampleur des ruines ne préfigure pas forcément leur niveau d'importance réelle puisque, dans la plupart des cas, les relais essentiels de la diffusion du culte impérial se situaient à l'échelle locale (municipale). Cet aspect hérite du pouvoir grec séleucide à la différence près que les empereurs romains étaient plus directifs en matière de mises en place structurelles (ce dont il sera question dans la troisième partie). L'idéologie impériale construit ainsi un langage politique officiel qui universalise le pouvoir de l'empereur. Sans doute peut-on

aller dans le sens d'un pouvoir absolu, au sens où on l'entend dans l'antiquité, car l'idéologie syrienne n'est pas sans rappeler (par exemple) celle de Rome où les sculptures du Palais des Conservateurs mettent en scène un Marc Aurèle au pouvoir universel et sur fond de prouesses militaires. Qui plus est, la Syrie présente la particularité d'être ouverte à des facteurs d'instabilités politiques régionaux, favorables à un affermissement simultané des structures militaires et du pouvoir impérial.

La seconde partie creuse d'ailleurs certaines expressions symboliques et imaginaires de ce pouvoir supérieur aux hommes. Car l'empereur est, en Syrie, associé à trois divinités : Zeus-Jupiter, Dionysos-Dusarès et Némésis. L'association avec Zeus-Jupiter, qui hérite de l'archaïque conception grecque du pouvoir, est la garantie de l'exercice de la justice et de la piété laquelle se manifeste le mieux dans la fonction d'intermédiaire de l'empereur entre dieux et hommes. Quant à Dionysos et Némésis, les croyances qui leur sont liées relèvent davantage de particularités du Proche-Orient, culturelles d'abord, conjoncturelles ensuite : Dionysos fusionna avec Dusarès, divinité orientale de la Syrie dont il n'existe pas d'équivalent ailleurs ; ensuite, aux II^e et III^e s. apr. J.-C, Dionysos redevint *Neos*, divinité tutélaire d'empereurs au pouvoir éternellement naissant et triomphal. Dans le même temps, Némésis devint garante de justice sociale, une représentation qui pouvait se confondre à un évergétisme bien concret (frumentaire). Le charisme religieux de l'empereur se manifeste également au travers de l'invocation ou de l'exposition publique de son nom, marqueurs visibles de sa nature humaine et divine, signes d'une sacralité capable d'impacter l'espace et le temps. Une typologie des diverses épithètes syriennes de l'empereur révèle des critères tantôt traditionnels tantôt plus récents parmi lesquels se distinguent les campagnes militaires orientales, participatives de cette absolutisation du pouvoir entre les II^e et III^e s. (avec, précise l'auteur, un tournant décisif sous Marc Aurèle). Si l'épigraphie est à l'honneur dans l'ouvrage, le chapitre 11 est consacré à des sources iconographiques : une quinzaine de statues impériales et une trentaine de bases statuaires révèlent, en fonction de l'état des connaissances, une mise en image des empereurs essentiellement après les Flaviens. Ce sont surtout Hadrien, Marc Aurèle et Lucius Verus, Septime Sévère et enfin Philippe l'Arabe qui ont marqué l'iconographie impériale de la Syrie. Des remarques sur les originalités stylistiques et la dimension symbolique du corps de l'empereur clôturent cette deuxième partie.

La troisième section de l'ouvrage traite des cadres sociaux, festifs et rituels de l'idéologie impériale. Ceux-ci soulignent les prérogatives religieuses de l'empereur à savoir le contrôle du calendrier. Ils viennent mettre en évidence sa dimension triomphale sans laquelle les jeux ne se comprendraient pas. La commémoration et la légitimité politiques ne sont jamais très loin et l'autorisation par l'empereur de la célébration de

jeux par telle ou telle cité était l'occasion de resserrer l'emprise du pouvoir central sur le territoire. En cohérence avec d'autres aspects de l'évolution idéologique, ces manifestations prospèrent au III^e s., notamment lorsque le contexte d'instabilité militaire affecte la Syrie. Les sources délivrent alors des informations sur l'encadrement, tant sur le plan institutionnel que sur celui des personnes, du culte impérial. Ce dernier s'exprime à diverses échelles, au niveau des éparchies (circonscriptions administratives sans doute issues des satrapies achéménides, qui jouent un rôle-clé) et des *koina* (niveau inférieur : l'auteur éclaire la définition de cette terminologie). Ainsi est mise en évidence l'évolution du culte impérial en même temps que celle de structures administratives. L'analyse des sources permet de cibler un tournant à l'époque d'Hadrien quand certaines cités deviennent « métropoles », lieux centripètes de l'organisation culturelle dont les conséquences économiques et politiques sont fondamentales tant pour l'empereur que pour les populations locales. Ce serait négliger la diversité des relais du pouvoir au Proche-Orient si on taisait le rôle, pluriséculaire, des États-clients : en quoi favorisèrent-ils la diffusion du culte impérial ? À l'exception de la Judée dont le monothéisme aniconique ne se prête pas à une intégration pacifique du culte, les rois hellénico-perses de Commagène et les rois nabatéens du I^{er} s. apr. J.-C. ont dû en accepter favorablement le principe. Les croyances idéologiques propres à ces dynasties régionales y concourraient mais cela ne signifiait pas forcément une soumission totale à la culture romaine. Le cas des souverains palmyréens du III^e s. est plus particulier puisque "institué" par les empereurs eux-mêmes ils en copièrent l'idéologie, un moyen commode de diffuser simultanément le doublet d'un culte impérial et royal. Le rôle de la dynastie abgaride d'Osrhoène est plus difficile à étudier faute de sources, mais le témoignage de Dion Cassius semble plaider pour l'existence d'un culte impérial dans cette région bordurière des Parthes. En résumé, les royaumes clients semblent avoir joué un rôle majeur dans la diffusion du culte impérial. L'approche de ce dernier du point de vue sociologique revient à souligner l'action, classique, des élites civiques puis celle des gouverneurs. L'auteur cible le riche apport épigraphique des régions d'Héliopolis-Baalbek, de Palmyre, de Gerasa et de Berytos : le matériel découvert se prête bien à l'étude des prêtrises du culte essentiellement aux mains des militaires et fonctionnaires impériaux. Quant à l'univers des gouverneurs, les inscriptions retrouvées autorisent surtout la reconstitution de la carrière et du rôle de deux personnages : P. Iulius Geminius Marcianus, gouverneur d'Arabie sous Marc Aurèle, et Sossianus Hieroclès, gouverneur à Tyr sous la Tétrarchie. Ces *amici* de l'empereur sont la clé de voûte du culte impérial au niveau "central", organisateurs des jeux impériaux et pourfendeurs des premiers chrétiens qui pouvaient troubler, à leurs yeux, les croyances officielles. Dans la mouvance de ces personnages de premier plan évoluent les syriarques, sortes d'agonothètes chargés de financer pour partie les

jeux, évergètes dans tous les cas pour lesquels la Syrie livre des informations essentielles au IV^e s. apr. J.-C. Il en va de même des alytarques, responsables de l'organisation des concours athlétiques dans la célébration culturelle d'Antioche : il pouvait occasionnellement s'agir des empereurs eux-mêmes puisque les attributs symboliques des alytarques étaient ceux du pouvoir suprême, pas moins, images originales d'une expression de pouvoir simultanément ancrée dans les cultures romaines, grecques et égyptiennes.

Il ressort de cette étude régionale la nature particulièrement militaire du pouvoir impérial en une région marquée du sceau de conflits qui allèrent jusqu'à impacter Rome, depuis les guerres de Judée sans oublier les campagnes contre les Parthes ou les Perses. Dans ce cadre, les militaires furent les vecteurs de cette idéologie tantôt nécessitée tantôt choyée par des empereurs occasionnellement issus de la région. Un appendice et des index ainsi que des cartes, reconstitutions graphiques de sites et photographies de qualité concourent à la clarté de lecture.

Karin MACKOWIAK

Université de Franche-Comté – ISTA (EA 4011)

[Dimitris K. Raïos, *Sénèque. Phèdre*, introduction, texte, traduction, essai interprétatif, annexe, Ioannina, éd. Carpe diem, 2011, 408 p. (Δ. Ραῖος, *Σενέκα Φαίδρα*, εισαγωγή, κριτική έκδοση, μετάφραση, ερμηνευτική ανάλυση, παράρτημα, Γιάννενα, εκδόσεις Carpe diem, 2011)]

Le recenseur doit d'abord se justifier de la longueur du texte qui va suivre. Comme le livre en question est écrit en grec, il a estimé devoir en proposer une sorte de résumé assez détaillé, jalonné de fréquentes références aux pages du volume, pour que le lecteur intéressé spécialement par tel ou tel point sache d'emblée où le retrouver et consente plus facilement l'effort d'entreprendre la lecture de pages rédigées en grec, langue dont la connaissance n'est pas la plus répandue. Mais le recenseur a cru nécessaire, de toute manière, de faire connaître l'existence de cet intéressant travail, car on n'est peut-être pas assez au fait, dans notre pays, des productions de nos collègues grecs en ce qui concerne la littérature latine. Dimitris Raïos, Professeur de Lettres classiques à l'Université de Ioannina et par ailleurs parfait francophone, donne ici une étude complète de la *Phèdre* de Sénèque que l'on ne peut ignorer.

Dans le prologue de l'ouvrage, D. Raïos souligne le caractère dramatique de la vie de Sénèque (cf. les vv. 1141-1142 de *Phèdre*), qui répond à la triple exigence imposée par Cicéron à tout grand personnage romain : être un homme politique, être un orateur/écrivain, être un philosophe. Seul poète tragique dont on ait conservé les pièces, Sénèque, dit D. Raïos, ne suscite cependant pas l'intérêt qu'il mériterait, puisqu'en

Grèce on ne dispose pas encore d'une édition de référence de ses tragédies (p. 15). Et pourtant grande fut son influence sur Calderón, Shakespeare, Corneille et Racine. S'il a fait l'objet d'une certaine redécouverte au XX^e siècle, c'est à cause du caractère moderne de son théâtre (p. 15, l. 6 d'en bas). L'édition que propose D. Raïos est, dit-il, une reprise et une amélioration de ses travaux de 1994 puis 2006, avec des enrichissements dus à des années de cours à l'Université de Ioannina (p. 16 en bas). Ainsi, les chapitres consacrés à la « dimension politique », à la « géographie », et au « rôle de la chasse dans l'interprétation de la tragédie », sont nouveaux. Il faudra, plus largement, suivre le cheminement d'un mythe dont naît finalement un des thèmes littéraires les plus prenants de l'antiquité gréco-romaine et, peut-être, un lien entre la morale préchrétienne et la morale chrétienne ; on n'omettra pas non plus l'influence des tragédies de Sénèque, et notamment de *Médée*, sur la littérature moderne.

D. Raïos consacre d'abord soixante-dix pages à la présentation de la vie et de l'œuvre de Sénèque. Il rappelle les données biographiques essentielles : la naissance à Cordoue au début de l'ère chrétienne, les maîtres de la jeunesse (Sotion et Attale, Papirius Fabianus). Un séjour en Égypte juste avant la trentaine, pour des raisons médicales, permet peut-être à Sénèque de rencontrer Philon. Son retour à Rome vers 31 ouvre une série de succès oratoires qui lui valent l'inimitié de Caligula. La relégation en Corse (la différence avec le statut d'un exilé est bien rappelée p. 23 l. 9-11) n'est meublée que par des occupations littéraires et scientifiques, Sénèque éprouvant de l'intérêt pour l'ethnographie de la Corse. C'est ensuite, après le retour à Rome, la désignation comme préteur pour 50, et la charge de précepteur de Néron. Consul en 56, Sénèque est, avec son ami Burrus, le symbole du *quinquennium Neronis*. Il devient l'un des hommes les plus riches de l'époque, avec une fortune que l'on peut évaluer au 1/10^e au moins des rentrées annuelles de l'État romain (p. 24). À ce propos, l'auteur souligne qu'une telle réussite est à Rome objet d'admiration et non de scandale. Les *dignitates* amenaient normalement la richesse ; il était difficile de refuser les largesses impériales ou les héritages des admirateurs ; le prêt usuraire était très pratiqué et Sénèque, la plus grande fortune du temps, est de façon normale un grand banquier ; il est même un important viticulteur. Vient l'époque des dangers, avec les assassinats d'Agrippine (59) et de Burrus (62) ; la demande de « retraite » présentée à Néron et refusée par lui précède finalement de peu la mort (dont le récit par Tacite est donné en traduction grecque aux p. 26-28) après la découverte de la conspiration de Pison (printemps 65).

D. Raïos aborde alors la présentation de l'œuvre, qu'il effectue en deux temps. Il commence par l'œuvre en prose, qu'il parcourt en suivant sa chronologie. Réservant à chaque traité une notice courte et précise, il offre ensuite une synthèse sur la philosophie de Sénèque (p. 43), une tentative de caractérisation de son art de prosateur (p. 46)

et un aperçu sur la fortune de ses œuvres de prose (p. 47), sans oublier de consacrer à ce propos quelques pages à la correspondance entre le philosophe et l'apôtre Paul, un faux que connaissait déjà Jérôme. Utilisé par l'école carolingienne, Sénèque intéressera Roger Bacon puis Montaigne, sous l'angle de sa pensée politique ; Calvin publiera un commentaire du *De clementia* et Érasme une édition des œuvres de Sénèque (1555). Rousseau n'est pas insensible au Dieu partout présent dans la nature et à la conscience intérieure du bonheur.

Passant aux tragédies, D. Raïos souligne (p. 50) la différence entre cet aspect de l'œuvre de Sénèque et les traités en prose, au point que dès l'antiquité Quintilien laissait planer un doute sur l'identité d'auteur entre les deux groupes d'œuvres et qu'ensuite, Sidoine Apollinaire distinguait le Sénèque philosophe et un homonyme, le poète tragique — hésitations aujourd'hui levées. Il évoque, à la suite de Florence Dupont, la chaîne *dolor - furor - nefas*. De même que le *dolor* tragique, à la différence de la douleur humaine commune, a pour particularité de ne pouvoir être apaisé par aucune consolation, le *furor* tragique est une véritable folie qui fait franchir au personnage les limites de l'emportement humain (p. 52). Il devient une nécessité de l'action tragique et se construit par elle et en même temps qu'elle. L'auteur du *nefas*, rejeté par la communauté des hommes, a pour seul avenir la folie ou le suicide. Rappelant la difficulté d'établir une chronologie assurée (p. 64-65), D. Raïos analyse successivement, en réservant pour la suite le cas de *Phèdre*, l'*Hercule furieux*, les *Troyennes*, les *Phéniciennes*, la *Médée*, *CEdipe*, *Agamemnon*, *Thyeste* et l'*Hercule sur l'CEta*. Il peut alors aborder de façon synthétique (p. 63 sq.) les problèmes et les caractéristiques des tragédies de Sénèque. Les sources sont les tragédies grecques d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide ; le poète latin les suit fidèlement (*Médée*), ou bien il s'écarte tant soit peu de l'archétype (*CEdipe*, *Phèdre*), accédant ainsi à une plus grande originalité. L'influence de la tragédie hellénistique et augustéenne (Ovide, *Médée*) s'est aussi exercée, ainsi que, pour la métrique des chœurs, celle des *Odes* d'Horace ; celle de la tragédie romaine d'époque républicaine demeure problématique ; celle d'Apollonios, de l'*Énéide* et des *Métamorphoses* est perceptible. Sur la question de la construction des tragédies de Sénèque, D. Raïos (p. 67) rappelle que la division en actes est hautement vraisemblable même si elle n'est pas attestée par les manuscrits et insiste sur les divers aspects que prend le prologue dans ces pièces, selon le personnage qui le prononce et selon son intégration à la pièce, dont le nombre des acteurs est canoniquement fixé à trois. La rhétorique, parfaitement maîtrisée par Sénèque, sert largement à mettre en lumière les caractères et les antagonismes des personnages, d'où les longs monologues qui réclament de l'acteur une excellente technique ; d'où, aussi, la récurrence de la stichomythie. La rhétorique se développe quelquefois de façon baroque (ainsi le messager racontant la fin tragique d'Hippolyte) ; elle n'est pas le seul élément

baroque, et l'on peut aussi songer aux oppositions ombre/lumière ou aux détails crus de l'auto-aveuglement d'Œdipe. Représentation, ou *recitatio* ? Tout concourt (p. 72) à laisser penser que, s'il n'est pas impossible que les tragédies de Sénèque aient été, en certaines occasions, lues par un ou plusieurs récitants devant un auditoire restreint, elles ont pourtant bel et bien été écrites pour la représentation. Il est vrai que l'on doit reconnaître avec R. Mayer que la force d'écriture de ces œuvres pouvait suffire en soi à ce que l'auditeur d'une *recitatio* imagine par lui-même les éléments les plus visuels du texte. Le *logos* a donc le plus grand rôle par rapport à la *praxis*.

Sur ce dernier point, et pour une tentative de définition des caractéristiques dramatiques de ces pièces, D. Raïos développe (p. 74-75) d'après les travaux de J.-C. Dumont et de M.-H. François-Garelli l'exemple de l'*Hercule furieux*, où le caractère du personnage principal, lequel n'apparaît pas sur scène avant l'acte III, est d'abord dessiné par la parole d'Héra, du chœur ou d'Amphitryon, avant que sa personnalité ne soit puissamment synthétisée par Hercule lui-même à la fin de la pièce. Les tragédies de Sénèque ne mettent pas en jeu l'unité de temps, mais l'éternité (voir le 2^e chœur de *Phèdre*), le passé historique et le présent.

Si l'on s'intéresse aux rapports entre le théâtre de Sénèque et la philosophie, il faut, plutôt que de chercher dans les pièces un exposé de la philosophie stoïcienne qui n'y est pas, car il y a sans doute davantage dans les tragédies un diagnostic qu'un traitement, voir dans l'œuvre dramatique de Sénèque une sorte de laboratoire sur l'âme humaine : paroxysme des passions et analyse de leurs effets destructeurs, opposés, bien sûr, à l'enseignement du Portique : la vraie royauté est celle qui s'exerce sur les passions. Il y a là-dessus de bonnes pages (p. 77-79).

D. Raïos propose enfin (p. 81) un commentaire de la langue des tragédies, qu'il replace dans l'esthétique de l'époque et à propos de laquelle il souligne l'émulation de Sénèque par rapport à Horace et Ovide. Très différentes de la tragédie grecque, comportant parfois des erreurs de dramaturgie comme ces enfants qui, face à la mort, se comportent en héros stoïciens, sortant quelquefois des convenances avec l'assassinat d'enfants porté sur la scène (ce que condamnait Horace, *Art poétique* 182 sq.), elles ont été sévèrement jugées, avant qu'aujourd'hui enfin on ne les prenne en elles-mêmes et sans comparaison avec des éléments extérieurs, faisant ainsi apparaître l'inépuisable richesse de l'œuvre.

L'introduction générale se termine sur l'évocation de la survie et de l'influence des pièces de Sénèque. Lucain et Silius Italicus d'abord, puis Prudence et les poètes chrétiens du sud de la Gaule, sans oublier la *Consolation de Philosophie* de Boèce ; puis Shakespeare, Calderon, Corneille et Racine ; et, parmi les auteurs grecs, Petros Katsaitis (p. 87). De l'*Octavie* il sera traité plus loin (p. 89-91).

L'introduction réservée à la *Phèdre* elle-même occupe les p. 95-216. Ces cent-vingt pages commencent par le rappel du mythe. Le mythe du héros qui meurt jeune à cause de sa pureté ne se prêtait pas, a priori, à l'introduction d'un personnage tel que Phèdre. Il fallait pour cela qu'Hippolyte devint le fils de Thésée. Le mythe d'Hippolyte et de Phèdre n'a pu se constituer dans sa forme définitive avant le VI^e s., avant lequel les deux histoires coexistent parallèlement sans se rencontrer (p. 99), alors qu'à partir du V^e s. on a de multiples témoignages artistiques et littéraires de leur réunion. Sénèque prend donc la suite d'Euripide, de Sophocle, de Lycophron et d'Ovide (4^e *Héroïde*), c'est-à-dire, peut-être, de Callimaque.

Examinant le contenu et la structure de *Phèdre* (p. 105), D. Raïos parle d'abord du prologue (Hippolyte), puis procède à une analyse commentée de la pièce, scène après scène. Il passe à l'étude des caractères (p. 136) puis des images (p. 144) : prosopopées, métaphores, images explicites ou sous-entendues. Quant à la philosophie de la pièce (p. 149), il reprend ce qu'il a écrit plus haut à propos de la philosophie des tragédies, à savoir la dichotomie entre les œuvres de prose de Sénèque et ses tragédies : le caractère des pièces n'est pas stoïcien. De l'avis de l'auteur (p. 152), c'est l'action de la folie qui conduit à une exaspération de l'hybris, tourne les personnages contre les lois naturelles et les mène finalement à la catastrophe. De plus, le contexte de l'époque impériale a laissé une empreinte nette sur l'idéologie de la tragédie. D. Raïos repère donc, dans *Phèdre* comme dans les autres tragédies, le diagnostic plutôt que le traitement du Mal.

Le rôle de la nature (p. 153) est sensible dans le nombre des occurrences du terme *natura*, qui revient plusieurs fois dans *Phèdre*, pièce où interviennent des divinités en étroite relation avec la nature (Artémis, Vénus, Jupiter « père du monde » selon la nourrice). Le feu, la mer, l'hiver, l'été sont très présents ; la stable harmonie des corps célestes dans leur mouvement lent et régulier dévoile les caractères opposés de la nature, force, ordre et beauté. Le thème de la nature est d'ailleurs présent dans deux chœurs au moins de *Phèdre*. La force de la nature rejoint la force d'Hippolyte. Quant à Phèdre, elle décrit sa passion comme sauvage et antinaturelle. La force de l'amour est évoquée (1^{er} chœur) comme invincible et destructrice, s'attaquant aux êtres terrestres comme aux dieux (p. 155) et exerçant un règne de terreur. La *natura uindex* triomphe à la fin de la pièce, non seulement de Phèdre et d'Hippolyte, mais aussi de Thésée qui avait enfreint les lois naturelles en remontant de l'Hadès (v. 1150 sq.).

Mais l'analyse d'une pièce comme *Phèdre* doit se centrer principalement sur les points dans lesquels elle diffère de ses modèles et de ses sources (p. 159), et notamment de la pièce d'Euripide. L'origine barbare d'Hippolyte, né d'une Amazone, est bien davantage rappelée chez Sénèque que chez Euripide, comme explication de son caractère sauvage (p. 161). Les notations géographiques concourent au même but : la

« géographie sauvage » est plus étendue dans la *Phèdre* de Sénèque ; pour suggérer la sauvagerie d'Hippolyte, elle embrasse toutes les régions du Nord-Est du monde antique et même l'Afrique du Nord et les confins de l'Occident — influence, sans doute, de l'élargissement de l'horizon de l'oïkouménè romaine. L'exclusion de la Bretagne et de la Germanie s'explique parce qu'elles ne sont impliquées ni dans le mythe ni dans l'œuvre de Sénèque ; celle de l'Égypte, plus inattendue, s'explique sans doute par le raffinement de sa civilisation (p. 163). L'ensemble de l'étude de la « géographie de *Phèdre* » que mène D. Raïos, que l'on ne peut ici reprendre en détail par manque de place, est très intéressant.

On étudie ensuite (p. 171 sq.) le thème du chasseur et du gibier, thème central de la pièce. Ailleurs, c'est pour Sénèque un répertoire d'images, de parallélismes et de comparaisons ; ici, c'est véritablement la chasse qui est représentée. La pièce s'ouvre et se referme sur une scène de chasse ; de chasseur, Hippolyte est alors devenu pitoyable gibier (p. 172), abattu après avoir été pendant toute la pièce poursuivi par Phèdre — chasse animale, chasse amoureuse (dont le mélange a des antécédents dans l'idylle et dans l'élegie). C'est bien par le prisme de la chasse qu'est menée par Sénèque l'étude de la destinée humaine et ce thème rejoint les habitudes des Romains accoutumés aux *venationes* de l'amphithéâtre ; il rejoint aussi les réalités politiques d'une époque où le chasseur d'aujourd'hui devient fréquemment le gibier du lendemain ; la Rome de Sénèque est loin de l'Athènes d'Euripide.

On peut alors revenir à la question de la datation de *Phèdre* (p. 177). On pense à une période de « vide » dans la vie de Sénèque, éloigné de l'action politique (62-65 ?). D. Raïos commence ici à exploiter une idée originale : peut-être, si l'on admet l'utilisation par Sénèque de *l'inversion des sexes* pour égarer les soupçons grâce à la *dissimulatio*, faut-il reconnaître en l'Hippolyte innocent l'innocente Octavie (p. 184). Phèdre serait Néron, et la nourrice Sénèque lui-même. À Octavie conviendrait parfaitement l'épithète *tristis* qui revient à douze reprises dans la pièce. Complété par *sterilis* (or, *sterilitas* est l'accusation portée par Néron contre sa jeune épouse pour la répudier : Tacite, *Annales* 14, 63, 2), il introduit à propos d'Hippolyte deux notions qui ne figurent jamais chez Euripide et cela suggère fortement, dit D. Raïos, l'identité Hippolyte/Octavie (p. 185). L'hypothèse de D. Raïos est intéressante et étayée par de nombreux arguments, parmi lesquels le faux témoignage d'Anicétus prétendant avoir eu des relations sexuelles avec Octavie : le parallèle est facile à faire avec la situation dans la pièce. La mort d'Octavie, à 22 ans, est de 62 ; sa fin, narrée par Tacite, n'est pas sans rapport avec celle de l'Hippolyte de Sénèque (p. 187). Le portrait de Phèdre, quant à lui, rappelle celui, traditionnel, de Néron en tyran (p. 188). D'ailleurs, les deux personnages sont réunis par les rapports qu'ils entretiennent avec le Soleil. Ces pages sur l'identification de Néron à Phèdre et

d'Octavie à Hippolyte sont parmi les plus originales du livre. D. Raïos développe alors (p. 194-199) neuf arguments qui l'incitent à se prononcer (p. 199) pour une datation de *Phèdre* entre 62 et 65, en tout cas après la mort d'Octavie et peut-être après l'incendie de 64.

L'auteur continue en proposant une synthèse de l'influence de la tragédie sur la postérité littéraire et artistique (thème annoncé dans le prologue du volume). Après avoir contribué à la diffusion du mythe à l'époque impériale, la pièce a inspiré ou influencé bon nombres de dramaturges dans la littérature occidentale, au XVI^e s. anglais, mais aussi en France avec Robert Garnier ; puis Racine, évidemment, et d'autres auteurs du XVII^e s. moins connus, à chacun desquels D. Raïos consacre une notice précise (p. 201-206) avant de passer au XIX^e et au XX^e s. Il n'oublie pas la musique et l'opéra en mentionnant *Hippolyte et Aricie* de Rameau (1733) puis la musique de Massenet pour la tragédie de Racine, ou le travail de Gluck. Au cinéma, il signale notamment (p. 209) le film de J. Dassin (1962).

Viennent enfin (p. 209), pour terminer l'introduction à *Phèdre*, les questions techniques concernant la tradition manuscrite et l'histoire du texte. Quatre cents manuscrits se répartissent en deux familles. Dans la première, le plus ancien témoin, l'*Etruscus* (Florentinus Laurentianus Plut. 37, 13 ; sigle *E*), est du XI^e s. ; un apographe aujourd'hui perdu de ce manuscrit est sans doute à l'origine de plusieurs témoins, contaminés, du XIV^e s. L'autre branche de la tradition (dont les manuscrits les plus importants sont du XIII^e s.) est désignée par le sigle *A*. Cette « tradition interpolée » n'a pas d'archétype reconnu. Elle a accueilli, au fil du temps, un certain nombre de *uariae lectiones* et de gloses. À la différence de la première branche, elle comporte l'*Octavie*.

C'est l'*Etruscus* qui est la base principale de l'édition de D. Raïos (p. 211), car sa supériorité sur la branche *A* est reconnue de tous. D. Raïos a tenu compte des apports des éditions précédentes (énumérées p. 211) et, en dernier lieu, des travaux de J. G. Fitch (2004). Il explique avoir choisi, parce que son travail vise un public large, d'une part d'équiper la traduction grecque de quelques notes de bas de page portant sur des points précis du texte, d'autre part de simplifier au maximum l'apparat critique, en ne mentionnant pas, par exemple, les variantes orthographiques (il y aura pourtant, par exemple, dans l'apparat critique p. 218, *Riphaea/Riphea* au v. 8) ou les fautes évidentes de la tradition. Dans sa traduction en grec contemporain, il entend parvenir à unir la correction de la langue à la fidélité au texte latin, nonobstant la grande différence entre les deux langues, les deux époques, les deux mentalités (p. 212). Il a voulu aussi conserver le style poétique du texte de Sénèque ; il a utilisé le rythme iambique, avec des morceaux en rythme anapestique quand il fallait faire sentir des différences de ton et de sentiment. Il avoue modestement n'avoir pas pleinement atteint son but, de faire toujours ressentir au

lecteur la beauté et la musicalité du texte de Sénèque ; on peut juger ses regrets mal placés, comme on le redira ci-après.

Enfin, le recenseur signale (extrême fin de cette introduction, p. 213-216) une étude tout à fait précise de la prosodie et de la métrique, avec des références, notamment, aux travaux de M. Coffey, R. Mayer et J. Soubiran, et la volonté pédagogique de la dernière phrase, de suggérer aux étudiants le développement de certains points à titre d'exercice.

On aurait peut-être souhaité, par commodité, trouver avant la partie « texte latin – traduction » un *conspectus codicum* et une liste des éditeurs auxquels il est fait allusion dans l'apparat critique (notamment les humanistes, dont les interventions sur le texte sont nombreuses et assez souvent retenues), avec (à la fin de l'introduction sur le texte) les références des éditions.

Le texte latin et la traduction grecque occupent les p. 218-315 (latin sur la page de gauche, traduction sur la page de droite). Quant à la traduction, que D. Raïos regrette de n'avoir pas réussie plus parfaite, le recenseur, dans les limites de sa médiocre connaissance de la langue grecque contemporaine, la trouve très belle et souvent admirable de poésie ; il lui faudrait citer maints exemples pour faire partager à son lecteur l'émotion ressentie à voir surgir partout, né de la beauté du texte de Sénèque, une sorte de double et comme un miroir tendu par le latin à sa mise en forme grecque. On se contentera donc de prendre, véritablement au hasard, un exemple emprunté au premier chœur (v. 274-282) :

Diua non miti generata ponto,
quam uocat matrem geminus Cupido :
impotens flammis simul et sagittis
iste lasciuus puer et renidens
tela quam certo moderatur arcu !
Labitur totas furor in medullas
igne furtiuo populante uenas.
Non habet latam data plaga frontem,
sed uorat tectas penitus medullas.

Θεά που γέννησαν τα κύματα του άγριου Πόντου
κι ο Έρως ο διπρόσωπος μητέρα σε φωνάζει-
το ακόλαστο και γελαστό παιδί σου, ανίκανο
σαΐτες και φωτιές να συγκρατήσει, αλάθευτα
τα βέλη του πετάει με το τόξο. Το μανιασμένο
πάθος του γλιστρά βαθιά μες στα μεδούλια
κι η φλόγα του, κρυφή, τις φλέβες κατακαίει.

Κι ενώ η πληγή που προκαλεί απ' έξω φαίνεται μικρή,
τα σωθικά, ως τα κρυφά μεδούλια, κατατρώνει !
(« Déesse qu'engendrèrent les flots de la mer fou-
gueuse, / toi qu'Éros à la double face appelle sa
mère : / ton fils licencieux et riant, impuissant / à
retenir flèches et feux, à coup sûr / lance ses traits avec
son arc. Sa furieuse / passion se glisse profondément
dans les les moëlles, / et sa flamme, cachée, consume
les veines. / Et alors que la blessure qu'il provoque
apparaît, de l'extérieur, petite, / ce sont les entrailles,
comme les moëlles cachées, qu'elle dévore ! »)

Mais on pourrait citer également cette évocation de l'Amour aux v. 290-295 :

Iuuenum feroces
concitat flammis senibusque fessis
rursus extinctos reuocat calores,
uirginum ignoto ferit igne pectus
et iubet caelo superos relicto
uultibus falsis habitare terras.

Άγριες φωτιές στα νιάτα βάζει και στις καρδιές
γερόντων που κούρασαν τα χρόνια φλόγες σβησμένες
ανασταίνει. Την καρδιά χτυπά των παρθένων
με πρωτόγνωρες φωτιές και τους θεούς προστάζει
ν' αφήσουνε τον ουρανό και παίρνοντας μορφές
απατηλές στη γη να κατοικούνε.

(« Il met chez les jeunes gens des feux sauvages et dans les cœurs / des vieux, fatigués par les années, il ressuscite des flammes éteintes. / Il frappe le cœur des vierges / de feux éprouvés pour la première fois et il ordonne aux dieux / d'abandonner le ciel et, prenant des apparences / trompeuses, d'habiter sur la terre. »)

D. Raïos sait aussi ne pas s'interdire de faire figurer plusieurs vers grecs en face d'un seul vers latin quand cela lui permet d'en faire résonner un écho plus fidèle. C'est le cas dans cette exclamation du deuxième chœur (v. 761-763) :

Anceps forma bonum mortalibus,
exigui donum breue temporis,
ut uelox celeri pede laberis !

Ωραιότης του κορμιού,
είσ' εσύ για τους θνητούς
ένα αμφίβολο αγαθό !
Δώρο εφήμερο που δεν κρατά
παρά μόνο λίγο χρόνο !
Πόσο γρήγορα και βιαστικά
ξεγλιστράς, <μακριά πετάς> !

(« Beauté du corps, / tu es pour les mortels / un bien indéfini ! / Don éphémère qui ne dure / qu'un peu de temps seulement ! / Avec quelle rapidité et quelle violence / tu t'échappes, <tu t'envoies au loin> ! »)

Dans l'ensemble de la traduction, la réussite sonore paraît très grande. Cela fait penser à ces belles traductions des tragédies classiques en grec contemporain que l'on entend au festival d'Épidaure, où l'on se prend à rêver d'entendre ainsi la *Phèdre* de D. Raïos...

Le volume se termine sur un certain nombre de données destinées à l'exploitation pédagogique. Un lexique latin-grec (p. 319-348) doit permettre aux étudiants grecs une lecture rapide du texte latin ; il n'hésite pas, éventuellement, à donner aussi le correspondant grec ancien du terme latin considéré. Des appendices apportent des précisions, d'abord sur la famille de Phèdre : Minos, Pasiphaé, le Minotaure (p. 351-352) ;

puis sur la généalogie d'Hippolyte (p. 353) ; il y a ensuite un résumé analytique de l'*Hippolyte couronné* d'Euripide (p. 354-367) ; la 4^e *Héroïde* d'Ovide (texte latin de la CUF, avec quelques modifications justifiées p. 381 n. 1 ; traduction grecque de Maxime Planude, éditée par M. Papathomopoulos, Ioannina 1976), avec un petit commentaire (p. 377-378) ; le passage de la *Galerie de tableaux* de Philostrate consacré à Hippolyte (p. 380-384) ; une assez longue reprise analytique sur la *Phèdre* de Racine (p. 385-393) ; plusieurs pages consacrées à la *Phèdre* de Ritsos (p. 394-400) ne sont pas mal venues pour couronner le tout.

Une bibliographie sélective (p. 401-408), à compléter comme indiqué p. 401 n. 1, contient un certain nombre de références à des travaux en langue française, signe du rayonnement que continuent à exercer les travaux des spécialistes français auprès des savants francophones grecs dont fait partie D. Raïos.

La présentation du volume est élégante et extrêmement soignée comme l'est sa typographie, et il n'y a que peu de coquilles, dont la plupart sont d'ailleurs relevées dans les *corrigenda* réunis sur une fiche insérée dans le livre. J'en signale quelques autres : p. 17 l. 9 lire τις πιο όμορφες, non pas τι πιο όμορφες ; p. 75 l. 2 lire το πορτραίτο του, non pas το προτραίτο του ; p. 174 l. 6 supprimer la virgule après ο Θησέας ; p. 189 l. 15-16 lire είναι, non pas ει-είναι ; p. 201 l. 8, lire Racine, non pas Racin. On corrigera, p. 408 dans la référence de l'art. de É. Wolff, « France-Compté » en « Presses universitaires de Franche-Comté ». Ce ne sont que brouilles.

Ce livre à la fois savant et pédagogiquement utilisable mérite de retenir l'attention d'un large public de spécialistes et d'enseignants et il sera très utile à ceux qui pourront affronter le barrage de la langue. Il fallait, de toute manière, qu'il soit connu du public occidental. Il porte témoignage de la vivacité des études latines en Grèce.

Jean-Yves GUILLAUMIN